
PANEL SOCIO-ECONOMIQUE "LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

UNE TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES FEMININES

par

Blandine LEJEALLE

Présentation du programme PSELL 2

Avec le programme PSELL 2 développé par la Division "Population et Ménages" du CEPS/INSTEAD, le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un instrument exceptionnel permettant de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui y vivent depuis 1985 : le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL).

Dans le cadre de ce programme, de nombreuses informations sont récoltées chaque année sur les principaux aspects de la vie de la population du pays :

- conditions de logement, équipement et composition des ménages
- principales dépenses
- précarité
- endettement
- position scolaire des enfants
- position socioprofessionnelle des adultes
- revenus,...

En 1994, cette étude a fêté son dixième anniversaire. Sur le plan scientifique, cet événement représentait certainement un succès parce qu'il est très rare qu'un même programme de recherche puisse être développé sur une période aussi longue. Une large part de ce succès revient toutefois aux milliers de personnes qui, au fil des années, ont accepté de recevoir chez elles nos enquêteurs et de participer à ce vaste programme ; par leur contribution, elles ont permis de réunir un capital de connaissances inestimable, couvrant dix ans de la population de notre pays.

Les données récoltées ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiées pour la plupart au CEPS/INSTEAD dans les séries suivantes :

- Documents PSELL (voir liste en annexe)
- Documents de recherche
- PSELL INFO
- ECOCEPS
- Population & Emploi

A partir de 1994, l'échantillon de l'étude a été rénové. Il compte désormais 8232 personnes réparties dans 2978 ménages (avant pondération). Cet échantillon évolue comme la population du pays. Il prend en compte les naissances, l'immigration, les mariages, les décès et l'émigration.

Pour plus d'informations :

Isabelle BOUVY

Tél. : (00352) 58 58 55-513

Fax : (00352) 58 55 60

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

Document produit par le

CEPS/INSTEAD

Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

B.P. 48

L-4501 DIFFERDANGE

Président : Gaston SCHABER

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I	Typologie de trajectoires professionnelles 15 ans après le premier emploi	11
1.	Création de la typologie de trajectoires	13
2.	Caractérisation des classes de la typologie	14
3.	Bilan synthétique des 6 classes de la typologie	24
CHAPITRE II	Typologie de trajectoires professionnelles 30 ans après le premier emploi	27
CONCLUSION	33
ANNEXES	37
Annexe 1	Méthodologie : Construction d'une typologie de trajectoires professionnelles	39
Annexe 2	Les femmes n'ayant jamais intégré le marché du travail	40
Annexe 3	Caractéristiques des classes de la typologie de trajectoires sur 15 ans	41
Annexe 4	Caractéristiques des classes de la typologie de trajectoires sur 30 ans	51
BIBLIOGRAPHIE	61

INTRODUCTION

Le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 s'est fixé pour objectif de renforcer l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale dans le cadre d'une économie fondée sur la connaissance. Parmi les priorités de ce conseil, il y a lieu de retenir celle du plein emploi : des emplois meilleurs et plus nombreux. L'objectif global défini à Lisbonne, entériné par le Conseil de Stockholm (mars 2001) et le Conseil de Barcelone (mars 2002), est de porter le taux d'emploi global¹ de 61% en 2000 à 70% d'ici 2010. Concernant le taux d'emploi féminin, aux alentours de 51% dans l'Union Européenne en 2000, l'objectif est d'atteindre 60% pour 2010.

Un taux d'emploi féminin plus faible au Luxembourg que dans l'ensemble de l'Union européenne

En 2003, le taux d'emploi des femmes est, en moyenne, de 56% dans l'Union européenne des quinze. Le Luxembourg, avec un taux de 52%, est en onzième position devant la Belgique, l'Espagne, la Grèce et l'Italie mais bien loin derrière la Suède et le Danemark qui affichent les taux d'emploi féminins les plus élevés avec plus de 70% en 2003. L'objectif fixé par le Conseil de Lisbonne est donc de taille pour le Luxembourg.

Si on adhère à l'objectif ainsi défini par l'Union européenne, c'est-à-dire augmenter le nombre de femmes exerçant une activité professionnelle, les acteurs en charge de sa réalisation doivent rechercher les moyens à mettre en place pour l'atteindre. Rechercher les moyens d'augmenter ce taux, c'est rechercher les causes de sa relative faiblesse par rapport à la référence que représente le taux d'activité des hommes. C'est déjà l'objet d'une multitude de recherches sur les déterminants de l'activité féminine. Ces études mettent en avant les freins à l'activité féminine : niveau de formation inférieur à celui des hommes, professions moins qualifiées, moins rémunérées, moins intéressantes, poids des tâches domestiques et familiales (enfants, personnes dépendantes), système fiscal dissuasif, stéréotypes, traditions,... La majorité de ces études examine la situation des femmes à un moment donné et considère, de manière dichotomique, que les femmes sont soit actives, soit inactives. Or, cette affectation est fragile. En effet, le passage d'un statut d'active à celui d'inactive et de celui d'inactive à celui d'active est fréquent et l'appréhension de ce statut à un moment donné ne rend compte ni de la durée dans ces statuts, ni de la fréquence de changement entre ces statuts. La distinction des femmes par rapport au fait qu'elles sont soit actives soit inactives cache une multitude de profils professionnels différents. Ce document tente de prendre en compte cette diversité en abordant l'analyse de l'activité féminine du point de vue des trajectoires professionnelles.

Une approche en termes de trajectoires

Une étude² sur les carrières professionnelles féminines a déjà été réalisée de ce point de vue rétrospectif. Son objectif principal était une comparaison intergénérationnelle. Elle a permis de montrer que l'augmentation du taux d'activité des femmes au Luxembourg est la résultante de deux phénomènes : d'une part, d'une baisse du nombre d'interruptions de carrière, c'est-à-dire que les femmes sont moins enclines aujourd'hui qu'hier à arrêter ou à

¹ Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et le nombre total de personnes en âge de travailler.

² *Les carrières professionnelles des femmes au Luxembourg*, B. Lejealle, CEPS/Instead, 2005, Etude commanditée par le Ministère de la Promotion Féminine.

suspendre leur activité suite à la mise en couple ou suite à la naissance d'un enfant et, d'autre part, d'une baisse de la durée dans l'interruption, c'est-à-dire un retour plus rapide sur le marché du travail après une interruption. On continue à constater, parmi les plus jeunes générations pour lesquelles nous disposons du recul nécessaire à l'observation de ce type de phénomène, une baisse de l'activité au fur et à mesure de l'avancement dans le cycle de vie.

Cette étude a permis de montrer, à partir de données rétrospectives sur les carrières, un changement de comportement intergénérationnel. Il s'agissait d'une première étape dans le processus de compréhension des comportements féminins en matière de carrière professionnelle. On sait que, globalement, les jeunes femmes s'interrompent moins fréquemment et moins longtemps que leurs aînées mais, plus précisément, existe-t-il différents parcours professionnels et ceux-ci correspondent-ils à un certain type de femmes ? Est-ce que, par exemple, les femmes dont la carrière professionnelle n'a jamais été interrompue sont plutôt jeunes et/ou très qualifiées ?

L'objectif de ce document est de répondre à ces questions en deux étapes : d'une part, dresser une typologie des carrières féminines, c'est-à-dire classer les trajectoires professionnelles des femmes dans des profils-types et, d'autre part, définir ces différents profils par les caractéristiques des femmes.

Source et champ des données

A partir des données du Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg (PSELL) de 1998 réalisé par le CEPS/Instead, nous disposons des biographies professionnelles des femmes de 19 à 66 ans ayant quitté le système scolaire, qu'elles exercent ou non, au moment de l'enquête, une activité professionnelle. Sont ainsi répertoriées les informations concernant les dates de début de l'activité professionnelle, les dates des interruptions de carrière³, les raisons et durées de ces interruptions ainsi que les dates et raisons des reprises. Ces données permettent de reconstruire, pour chaque année, depuis le premier emploi, les situations des femmes vis-à-vis de l'activité de manière dichotomique : est active ou non. Ce sont ces informations annuelles qui ont servi à la constitution d'un fichier de trajectoires⁴ professionnelles. La méthode de construction de la typologie est exposée dans l'annexe 1. Notre objet d'analyse étant les carrières professionnelles, les femmes n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle ne font donc pas partie de notre champ d'étude. Or, comme nous l'avons déjà souligné, le passage à l'activité n'est pas exclu et ces femmes pourraient, à un autre moment, se retrouver dans notre champ d'étude. Nous avons donc dressé le profil de ces femmes qui n'ont jamais accédé au marché du travail. Leur profil figure dans l'annexe 2.

³ Seules les interruptions de plus de 6 mois ont été prises en considération. Compte tenu de l'objet de l'analyse, à savoir la carrière, les interruptions de moins de 6 mois ont peu d'impact sur l'ensemble d'une carrière. Cette perte d'information serait sans doute préjudiciable si les interruptions liées au chômage étaient fréquentes car celles-ci sont très fréquemment inférieures à 6 mois mais le risque d'être au chômage était, avant 1998, très peu élevé au Luxembourg.

⁴ On utilisera alternativement et de manière synonymique, les termes de trajectoire, profil ou parcours.

Définition des trajectoires

Pour des raisons techniques, il faut fixer un début et une fin à la trajectoire observée. Le choix pour l'année de référence du début de la trajectoire s'est porté naturellement sur l'année du premier emploi. Le choix de l'année de référence de la fin de la trajectoire résulte d'un compromis entre le désir d'observer des carrières suffisamment longues pour être illustratives d'un certain comportement, et la nécessité d'observer suffisamment d'individus car, à un moment donné, plus la durée d'observation augmente, plus le nombre de femmes concernées diminue⁵. Notre choix s'est arrêté sur 15 ans après le premier emploi. Une seconde analyse, reposant sur des trajectoires de 30 ans a été réalisée et sera également présentée dans la seconde partie. Elle répond davantage au désir de couverture maximale des carrières mais perd de son intérêt du fait de la réduction des effectifs et surtout du fait que les femmes concernées appartiennent pratiquement toutes à la même génération. L'étude des trajectoires sur 15 ans permet, quant à elle, une comparaison intergénérationnelle.

Limites

Il aurait été opportun de disposer d'une information plus détaillée sur les différents emplois occupés, comme par exemple, le nombre d'heures travaillées. En effet, cela aurait permis de distinguer les reprises d'activité à temps plein de celles à temps partiel. A défaut, nous disposons de cette information au moment de l'enquête mais, comme d'autres informations saisies au moment de l'enquête, elle souffre du désavantage d'être plus ou moins éloignée du moment de la fin de la trajectoire. En effet, selon l'âge de la personne, les quinze (ou trente) premières années d'emploi sont plus ou moins proches du moment de l'enquête⁶.

⁵ La proportion de femmes concernées par n années de carrière est d'autant plus faible que n augmente sachant que le recensement des informations se fait à un moment t auprès de femmes de moins de 66 ans. Par exemple, pour un groupe de femmes donné, le nombre de celles dont on pourra observer au moins 1 an de carrière est nécessairement supérieur au nombre de celles dont on pourra observer au moins 10 ans de carrière.

⁶ Par exemple, pour une femme de 50 ans ayant commencé à travailler à 15 ans, la fin de la trajectoire des 15 premières années se situe au moment de ses 30 ans. La situation d'activité de cette femme au moment de la fin de la trajectoire considérée (à 30 ans) est donc peut-être très différente de celle du moment de l'enquête (50 ans). En revanche, dans le cas d'une femme ayant 35 ans au moment de l'enquête et ayant commencé à travailler à 19 ans, le décalage est minime puisque la fin de sa trajectoire, lors de ses 34 ans (15 ans après ses 19 ans) n'a eu lieu qu'une année avant l'enquête.

CHAPITRE I

**Typologie de trajectoires professionnelles
15 ans après le premier emploi**

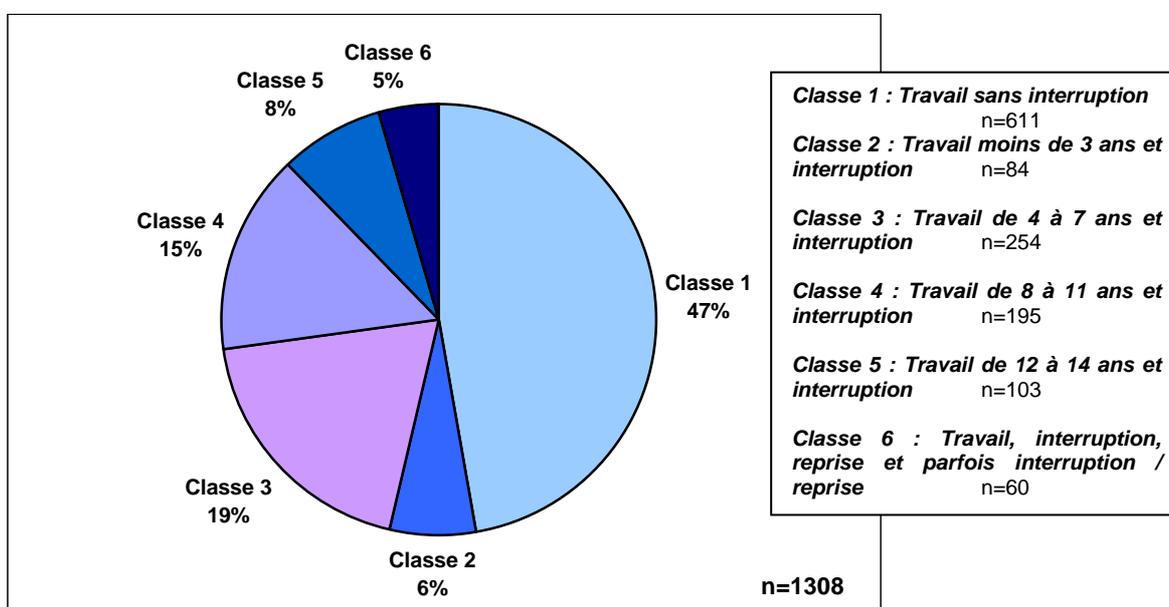
L'échantillon est constitué de 1307 femmes de moins de 66 ans sorties du système scolaire, ayant au moins une fois exercé une activité professionnelle (au moins 6 mois) et pour lesquelles on peut observer leur trajectoire au moins 15 ans après leur premier emploi.

1. CREATION DE LA TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES

De manière optimale⁷, nous avons arrêté la typologie à 6 classes (*cf. graphique 1*). Presque la moitié des femmes ont connu une carrière ininterrompue ou quasi ininterrompue depuis leur premier emploi et pendant les quinze premières années de carrière (47%). Elles constituent la classe 1. Les femmes des classes suivantes ont toutes connu une interruption de plus ou moins longue durée, avec ou sans retour sur le marché du travail. Parmi celles qui se sont interrompues sans que l'on puisse observer (sur les 15 premières années) un retour sur le marché du travail, il y a les femmes de la classe 2 qui ont travaillé moins de 3 ans avant l'interruption (6%), les femmes de la classe 3 qui ont travaillé entre 4 et 7 ans (19%), les femmes de la classe 4 qui ont travaillé entre 8 et 11 ans (15%) et les femmes de la classe 5 qui ont travaillé entre 12 et 14 ans (8%) avant de s'interrompre. La classe 6, avec peu d'effectifs, présente des parcours plus décousus (5%) : activité professionnelle de plus ou moins longue durée, interruption, reprise et pour certaines, nouvelle interruption, reprise, etc.

G₁

Répartition des classes de la typologie de trajectoires au cours des 15 années qui suivent le premier emploi



Champ : femmes sorties du système scolaire ayant au moins une fois exercé une activité professionnelle, ayant entre 19 et 66 ans en 1998 et ayant au moins 15 ans de plus que l'âge qu'elles avaient lors de leur premier emploi.

Source : PSELL2 – vague 1998 – CEPS/Instead

⁷ Cf. l'annexe 1 sur la méthodologie de la construction de la typologie pour connaître les critères d'optimalité.

Le premier constat-clef de cette analyse sur 15 ans est la **forte stabilité des situations**. Presque neuf femmes sur dix s'inscrivent dans l'un des deux schémas suivants : activité ininterrompue depuis le premier emploi ou activité et interruption sans jamais reprendre. Le constat est le même sur les 30 ans de carrière (*cf. chapitre II*). Ceci ne veut pas dire, pour les premières, qu'il n'y ait pas eu de changement d'emploi mais que lorsque ce fut le cas, il n'y a pas eu d'interruption de plus de 6 mois entre ces changements d'emploi. Pour les secondes, les sorties du marché du travail (de plus de 6 mois), lorsqu'elles ont lieu, sont souvent définitives. Ce constat reste valable pour les carrières professionnelles de plus de trente ans.

La première étape de notre analyse est réalisée, à savoir la construction d'une typologie de trajectoires professionnelles dans laquelle chaque femme rejoint un groupe duquel elle est relativement proche. Il reste à réaliser la deuxième étape : définir ces profils professionnels grâce aux caractéristiques des femmes appartenant à ces classes. Qui sont ces femmes qui ne s'interrompent jamais et celles qui s'interrompent sans jamais reprendre ? Les femmes appartenant à une même classe ont-elles des points communs ? Et ceux-ci se différencient-ils nettement des points communs relevés dans les autres classes ? La multiplicité des informations disponibles dans le PSELL permet de caractériser les femmes selon différents domaines : leur situation au moment de l'enquête (active ou inactive, profession occupée, temps plein ou temps partiel,...), leurs caractéristiques socio-démographiques (âge, situation familiale,...), leurs compétences (formation initiale, formation continue,...), la capacité financière du ménage dans lequel elles vivent (indicateurs de niveau de vie, d'endettement,...), mais aussi par des éléments de leur passé (activité de la mère) et des indicateurs subjectifs sur leur perception du travail féminin⁸.

2. CARACTERISATION DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE

Toutes les informations permettant de décrire les femmes appartenant à ces 6 classes sont regroupées dans les tableaux 1 à 20 situés en annexe 3.

CLASSE 1 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE SANS INTERRUPTION

Près de la moitié des femmes se retrouve dans cette classe (47%). La définition de leur parcours est simple : c'est l'activité en continu sur une durée de carrière de 15 ans.

Le graphique 2 illustre ce phénomène. Il s'agit d'un graphique d'écoulement, c'est-à-dire d'un graphique représentant la part des femmes en activité (et donc, par complément, la part des femmes en inactivité) pour chaque année de la trajectoire. Ce graphique ne représente pas les parcours individuels mais, dans le cas de cette classe, y ressemble beaucoup car il n'y a quasiment pas d'interruption de carrière.

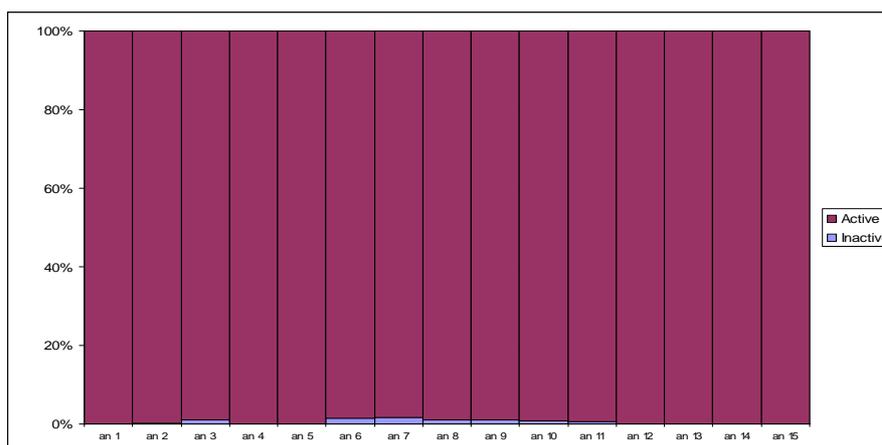
⁸ Une étude sur les déterminants de l'activité féminine, à partir d'entretiens qualitatifs, a mis en évidence l'imbrication des caractéristiques personnelles des femmes, des caractéristiques des ménages dans lesquels elles vivent et des perceptions subjectives du travail féminin dans la décision de travailler à l'extérieur ou à la maison pour s'occuper des enfants. Cette étude qualitative a permis de formuler et de poser des questions auprès des individus appartenant à l'échantillon représentatif que constitue le panel PSELL du CEPS/Instead. Ces questions ont permis de recueillir des informations sur la façon dont les femmes perçoivent le travail professionnel féminin.

Une trajectoire peut également être résumée à travers le parangon de la classe, c'est-à-dire par la trajectoire typique de la classe, qui peut être définie de différentes manières⁹. Ici, nous avons choisi la trajectoire modale, c'est-à-dire la trajectoire fictive qui, pour chaque année, est définie par la modalité modale¹⁰ de l'ensemble des femmes de cette classe. Pour la classe 1, pour toutes les années, la modalité modale est la même et c'est l'activité.

Si les femmes de la classe 1 ont interrompu leur activité professionnelle, c'est durant des périodes de moins de six mois puisque ces périodes n'ont pas été recensées dans ces trajectoires. Toutes ne sont pas actives au moment de l'enquête mais la grande majorité l'est encore (71%). Et, lorsqu'elles le sont, c'est bien plus souvent à temps complet (75%) qu'à temps partiel. Nous verrons que dans les autres classes, lorsque les femmes sont actives au moment de l'enquête, c'est beaucoup plus souvent à temps partiel (entre 65% et 70% à temps partiel selon les classes). Carrière ininterrompue et emploi à temps complet vont de pair alors que carrière interrompue s'accorde plus fréquemment avec emploi à temps partiel.

G2

Écoulement de la trajectoire de la classe 1



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 1

an1	an2	an3	an4	an5	an6	an7	an8	an9	an10	an11	an12	an13	an14	an15
Active														

Ayant eu moins d'enfants que les femmes des autres classes, elles sont plus souvent sans conjoint, célibataires ou divorcées¹¹. C'est une des classes où la part de familles monoparentales et de femmes seules est la plus élevée.

⁹ Il peut s'agir de l'individu fictif moyen (lorsque les variables sont quantitatives, ce qui n'est pas le cas ici), ou de l'individu réel le plus proche du point moyen fictif de la classe (lorsqu'il y a effectivement un individu proche de ce centre de classe) ou de l'individu fictif modal (option retenue dans cette analyse).

¹⁰ La modalité modale est la caractéristique qui est la plus fréquemment observée.

¹¹ Il s'agit de la situation matrimoniale au moment de l'enquête.

La part des femmes étrangères (et notamment des Portugaises) y est plus élevée que dans les autres classes. Ce résultat est conforme à ce que l'on observe quant au taux d'activité plus élevé des femmes étrangères par rapport à celui des femmes de nationalité luxembourgeoise.

Le niveau moyen de formation de cette classe est proche du niveau moyen de l'ensemble des classes. Il y a, à la fois, un peu plus de femmes ayant suivi des études supérieures et plus de femmes ayant un diplôme du type CATP. Cette classe présente un pourcentage un peu plus élevé de femmes ayant débuté leur carrière professionnelle par une profession dite supérieure ou intermédiaire.

Côté finances, le niveau de vie¹² des ménages au sein desquels vivent ces femmes est le plus élevé de toutes les catégories observées. Si le niveau de vie est élevé, c'est en partie en raison de la double activité de ces ménages (la proportion de femmes actives au moment de l'enquête y est la plus élevée : 71%) et un nombre d'enfants plus faible que la moyenne¹³. Le montant moyen du revenu du conjoint est le plus faible de toutes les classes et justifie sans doute la nécessité de disposer d'un second revenu. Si le niveau de vie est objectivement le plus élevé, la perception *subjective*¹⁴ de leur niveau de vie n'est pas l'une des plus favorables : elle est inférieure à la moyenne de l'ensemble des ménages. Cette perception subjective du niveau de vie tient peut-être au fait qu'à niveau de vie monétaire équivalent, la perception de son niveau de vie avec deux petits revenus plutôt qu'un seul se révèle moins favorable.

Pour celles qui travaillent au moment de l'enquête, la satisfaction vis-à-vis du métier qu'elles exercent est, tout en étant plutôt positive, la plus faible de toutes les classes constituées. A l'inverse, celles qui ne travaillent plus au moment de l'enquête mais qui ont travaillé de manière continue pendant au moins 15 ans après leur premier emploi, sont les plus satisfaites du métier qu'elles exerçaient.

Ce groupe de femmes se distingue nettement des autres groupes par le fait qu'elles participent de manière continue au marché du travail mais également par leur discours, qui s'éloigne de celui des autres femmes sans pour autant s'y opposer. Autrement dit, elles émettent les idées *les plus* progressistes tout en restant d'une manière générale proches des idées "traditionnelles". Concernant, par exemple, leur avis sur le travail féminin et son impact sur l'éducation des enfants, elles adhèrent globalement au fait qu'il soit négatif mais de manière beaucoup moins prononcée que les femmes des autres groupes. Majoritairement, elles estiment que l'épanouissement des enfants est moins bon lorsque les mamans travaillent, mais sont pourtant les plus nombreuses à être en désaccord (45%). De même, elles adhèrent majoritairement à l'idée que, pour la scolarité des enfants, il est important que la maman reste à la maison mais présentent le taux de désaccord le plus élevé (23%). Enfin, tout en étant conscientes des difficultés qu'il peut y avoir à travailler tout en ayant de jeunes enfants (84% d'entre elles estiment que c'est une situation difficile), elles présentent le taux de désaccord le plus élevé de tous les groupes.

¹² Le niveau de vie est le rapport entre la somme des revenus du ménage et le nombre d'unités de consommation du ménage.

¹³ A revenu équivalent, plus le nombre d'enfants est élevé, plus le niveau de vie est faible.

¹⁴ C'est à partir de la question suivante que l'on estime cet indicateur subjectif de niveau de vie : "Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, direz-vous qu'elles vous permettent de vivre : très difficilement / difficilement / plutôt difficilement / plutôt facilement / facilement / très facilement ?"

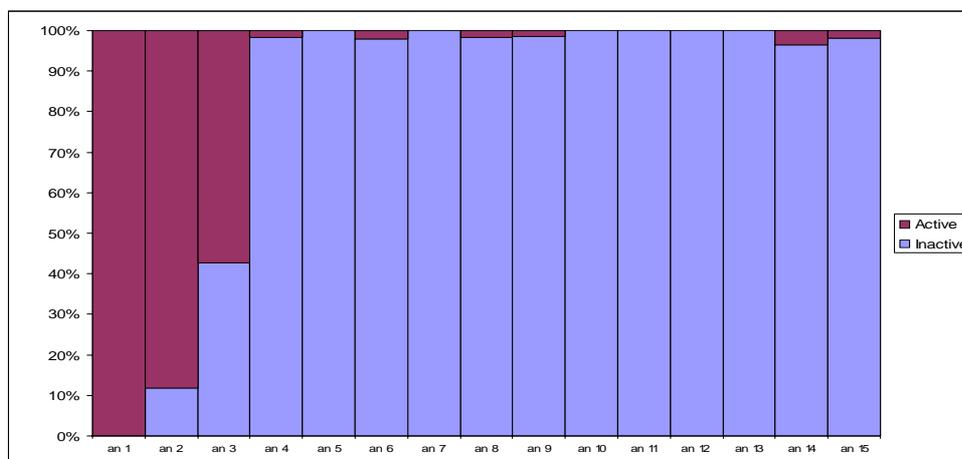
Phénomène d'imitation ou de reproduction sociale, ces femmes sont issues d'un milieu où les mères travaillaient déjà plus fréquemment à la génération précédente que les mères des femmes des autres classes.

CLASSE 2 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE PENDANT MOINS DE 3 ANS APRES LE DEBUT DE LA CARRIERE ET INTERRUPTION

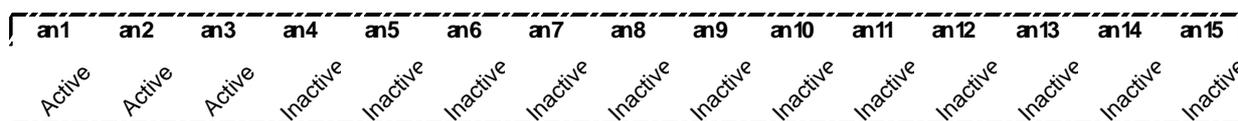
Ce groupe représente moins de 7% des effectifs. Après avoir travaillé moins de trois ans, ces femmes se sont vite interrompues, et, la majorité n'a jamais repris d'activité professionnelle. On peut cependant dire qu'il y a au moins 30% de ces femmes qui ont repris une activité puisque 30% sont actives au moment de l'enquête. Lorsqu'elles sont actives au moment de l'enquête, c'est très souvent à temps partiel et dans des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés. L'ensemble des femmes de la classe 2 constitue un des groupes les plus âgés (49 ans en moyenne) ; parmi elles, deux femmes sur trois ont interrompu leur activité suite à leur mariage et une sur quatre pour l'éducation de leurs enfants¹⁵. Ces interruptions consécutives au mariage sont typiques de ces parcours professionnels courts, rapidement interrompus, et souvent de manière définitive.

G3

Écoulement de la trajectoire de la classe 2



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 2



Quasiment toutes mariées (environ huit sur dix) ou veuves (plus d'une sur dix), elles appartiennent plus souvent que les autres femmes au modèle classique de la famille nucléaire avec deux enfants dont seul le père est actif.

¹⁵ Ici, il s'agit bien de la raison ayant motivé le fait de s'interrompre et celle-ci peut être, au bout de quelques années, différente de la raison motivant *le maintien* en inactivité.

Dotées pour la plupart d'un diplôme du niveau de l'enseignement secondaire technique ou professionnel inférieur¹⁶, elles ont vite interrompu leur activité professionnelle et abandonné le métier souvent peu qualifié qu'elles avaient exercé. Si, globalement, elles semblent satisfaites du métier qu'elles ont exercé, c'est ce groupe de femmes qui présente toutefois le score de satisfaction le plus faible justifiant, en partie, le fait qu'elles aient interrompu rapidement leur emploi et que, pour beaucoup, elles n'aient jamais repris.

Leur niveau de vie, tout en étant monétairement plus faible que celui des autres groupes, n'est toutefois pas moins bien perçu par ces femmes (niveau de vie subjectif plutôt favorable). Il s'agit de la classe où la part de ménages ayant un emprunt à rembourser est la plus faible. Mais lorsque ces ménages ont un emprunt, le montant moyen à rembourser par mois est le plus élevé de toutes les classes.

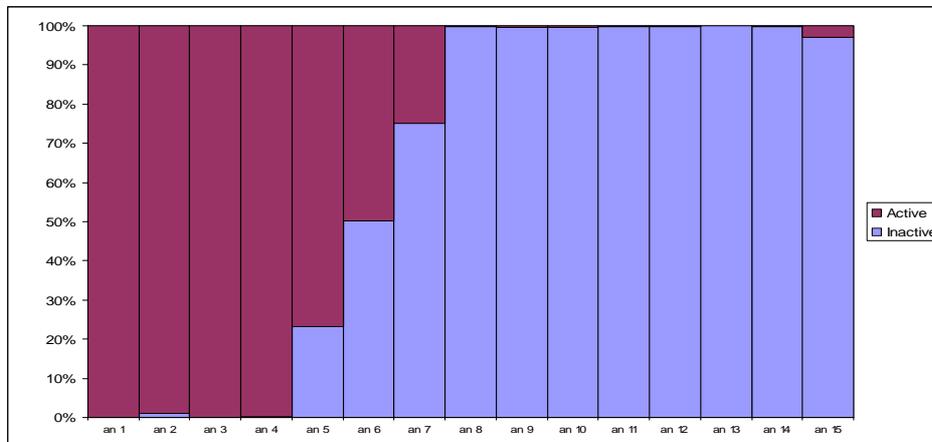
Elles ont un discours par rapport à l'importance de la présence des mères à la maison auprès de leurs enfants en adéquation avec leur propre situation. Moins sensibles que les autres femmes aux regards d'autrui, elles estiment que leur rôle auprès des enfants mais aussi dans la maison est primordial, voire intéressant. Elles voient également dans l'inactivité professionnelle des femmes un gage d'unité du couple.

A nouveau, on observe un phénomène d'imitation ou de reproduction sociale : ces femmes sont issues d'un milieu où les mères ne travaillaient pas très fréquemment. Seulement 14% de ces femmes avaient une mère qui travaillait au moment où elles ont fini leurs études.

CLASSE 3 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE PENDANT 4 A 7 ANS APRES LE DEBUT DE LA CARRIERE ET INTERRUPTION

Ce groupe, dont la trajectoire n'est pas très éloignée de celle du groupe précédent, se distingue par sa durée un peu plus longue dans l'activité initiale (entre quatre et sept ans) avant l'interruption quasi-définitive. Deuxième groupe par le nombre de femmes qu'il rassemble, cette classe représente près de 20% de l'ensemble de l'échantillon. Par rapport au groupe précédent, qui était déjà caractérisé par une faible part de femmes actives au moment de l'enquête, elles sont encore moins nombreuses à exercer une activité professionnelle au moment de l'enquête : moins de 20 %. En termes d'interruptions, elles présentent un profil similaire aux précédentes : des interruptions suite au mariage et pour l'éducation des enfants.

¹⁶ Il s'agit des brevets d'apprentissage ou du CITP ou du CCM.



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 3

an1	an2	an3	an4	an5	an6	an7	an8	an9	an10	an11	an12	an13	an14	an15
Active	Active	Active	Active	Active	Inactive									

Il s'agit du groupe de femmes le plus âgé (51,1 ans en moyenne), la plupart étant mariées, ayant eu des enfants, ces derniers ayant bien souvent déjà quitté le domicile parental. La part de familles nucléaires sans enfants y est la plus élevée de tous les groupes.

Plus âgées, ces femmes ont aussi les niveaux de formation les plus bas : la moitié d'entre elles n'ont pas dépassé le niveau du primaire et elles ont souvent démarré leur carrière professionnelle en tant que personnels de services ou vendeuses. Elles détiennent le score le plus faible de participation à une formation professionnelle continue : seulement 12% déclarent, au moment de l'enquête, avoir suivi une ou plusieurs formations professionnelles continues au cours de leur vie. La brièveté de leur carrière, le type de métier exercé et l'offre de formation continue peu développée par le passé justifient sans doute cette faible participation.

Ces femmes appartiennent aux ménages dont le niveau de vie est le plus faible de tous les groupes observés. Toutefois, elles n'ont pas le sentiment de se trouver en situation difficile, peut-être parce qu'elles ont moins fréquemment que les autres ménages à faire face à un remboursement d'emprunt. De plus, lorsque ces ménages ont contracté un ou plusieurs emprunts, le montant remboursé est, en moyenne, le plus faible de tous les groupes.

Leur positionnement par rapport aux questions subjectives relatives à la conciliation de la vie familiale et professionnelle est très proche de celui du groupe précédent : elles estiment également que la présence de la mère auprès de ses enfants ainsi qu'à la maison est primordiale. Elles affichent une opinion encore plus tranchée que le groupe précédent : leurs

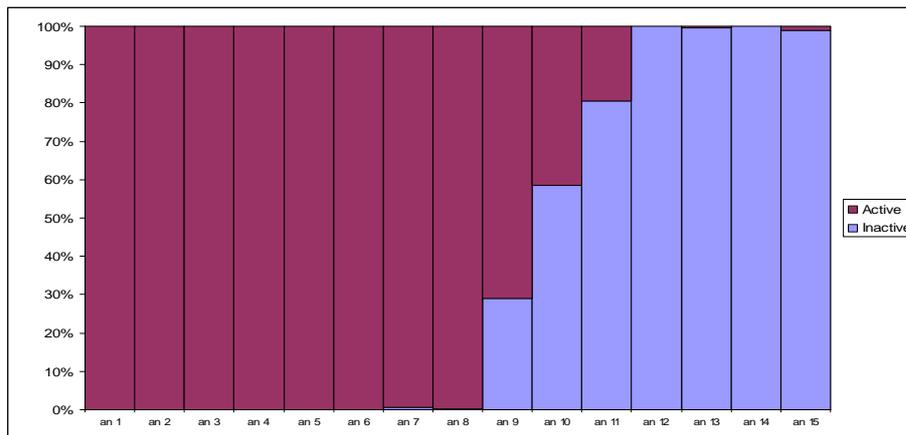
idées sont les plus proches du modèle traditionnel de partage des tâches au sein du ménage avec une mère au foyer et un père actif à l'extérieur.

CLASSE 4 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE PENDANT 8 A 11 ANS APRES LE DEBUT DE LA CARRIERE ET INTERRUPTION

Cette trajectoire est relativement similaire aux deux précédentes, en ce sens que, sur la période observée, il y a eu activité puis interruption. Elle regroupe 15% des effectifs de l'échantillon. Après huit à onze ans d'activité professionnelle, ces femmes se sont interrompues sans que l'on puisse constater une reprise d'activité au cours des quinze premières années observées après le début de leur premier emploi. Seulement 25% exercent une activité professionnelle au moment de l'enquête. Le mariage n'est plus la cause principale de leurs arrêts, puisque un quart seulement est concerné : c'est l'éducation des enfants qui a motivé plus de deux femmes sur trois à s'interrompre.

G5

Ecoulement de la trajectoire de la classe 4



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 4



En moyenne, moins âgées que les femmes du groupe précédent, le ménage type dans lequel elles vivent est un couple marié avec deux enfants, de nationalité luxembourgeoise.

Les femmes de ce groupe sont ou ont été les plus satisfaites de leur emploi. Cette satisfaction justifie vraisemblablement un maintien dans leur métier pour une durée relativement longue comprise entre huit et onze ans.

Leur profil est l'un des plus proches du profil moyen observé. En effet, rien ne les distingue de ce dernier, qu'il s'agisse de leur dotation en capital humain ou de leur niveau de vie avec toutefois un revenu du conjoint confortable.

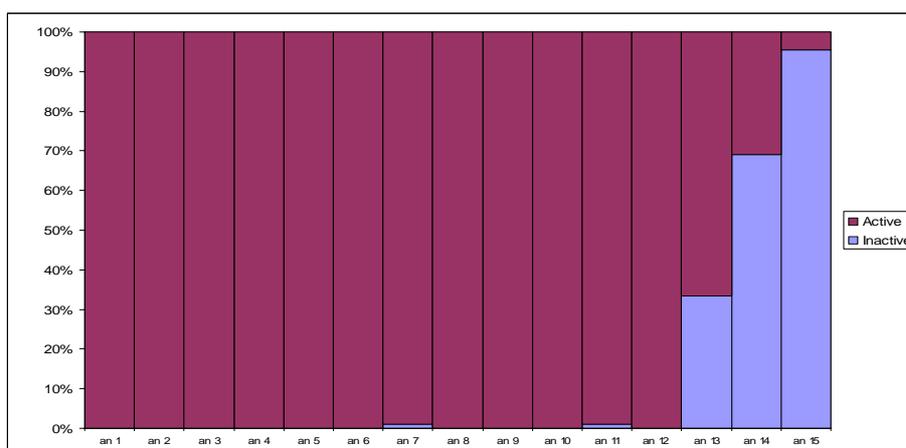
De même, leur avis sur la compatibilité entre le travail féminin et les enfants ainsi que sur les tâches ménagères et l'union du couple se situe dans la moyenne des opinions exprimées.

CLASSE 5 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE PENDANT 12 A 14 ANS APRES LE DEBUT DE LA CARRIERE ET INTERRUPTION

Environ 8% des femmes sont concernées par cette trajectoire d'emploi de douze à quatorze ans, suivie d'une interruption dont on ne sait combien d'années elle a duré ou durera. Ce que l'on sait, c'est que seulement 23% d'entre elles étaient actives au moment de l'enquête, et avaient donc repris une activité professionnelle après cette interruption d'une à trois années. Les interruptions sont presque toujours liées à l'éducation des enfants.

G6

Ecoulement de la trajectoire de la classe 5



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 5



C'est le groupe de femmes qui compte le plus fort pourcentage de femmes mariées et le nombre le plus élevé d'enfants encore présents dans le ménage. Elles sont un peu plus jeunes que la moyenne de l'échantillon.

Dotées d'un niveau de formation moyen, ces femmes ont souvent commencé leur carrière professionnelle dans des emplois de type administratif.

Plutôt satisfaites de leur niveau de vie, et un revenu du conjoint relativement confortable, elles disposent toutefois d'un niveau de vie global plus faible que d'autres ménages pour lesquels le revenu du conjoint est pourtant moins élevé. Et cela pour au moins deux raisons : d'une part, du fait du poids des enfants dans la mesure des niveaux de vie¹⁷, et d'autre part, du fait de la faible participation de ces femmes au marché du travail¹⁸.

Elles sont peu nombreuses à avoir eu une mère qui travaillait, du moins au moment de la fin de leur scolarité : c'est le cas de 15% d'entre elles.

Rien de particulier ne les distingue de la moyenne des autres groupes de femmes concernant leur avis sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

CLASSE 6 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE, INTERRUPTION, REPRISE ET PARFOIS INTERRUPTION, REPRISE, ETC.

La dernière classe rassemble de petits effectifs mais mérite d'être présentée car ces femmes se distinguent nettement des femmes des classes précédentes par leurs parcours plus décousus.

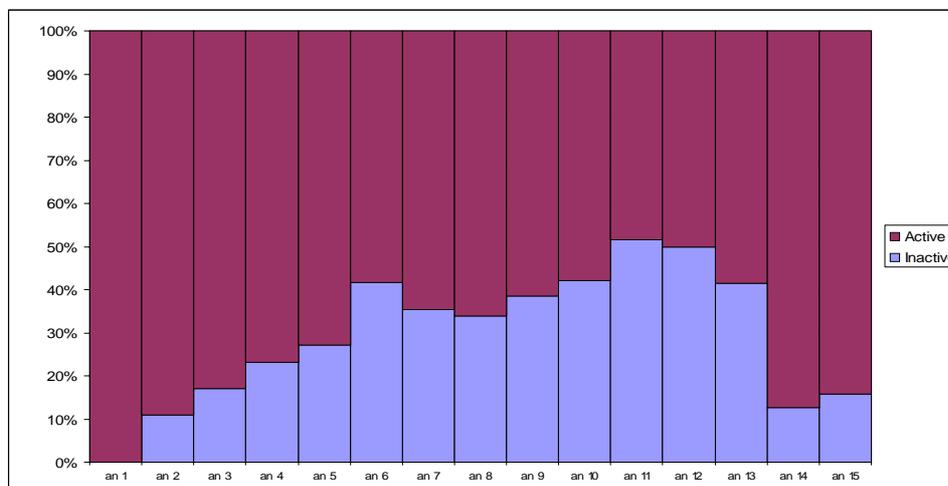
Cette sixième classe regroupe 4,6% des femmes qui, après avoir travaillé un certain nombre d'années, se sont interrompues, ont repris une activité professionnelle au cours des quinze premières années observées et, pour certaines, se sont à nouveau interrompues, ont repris, etc. Ainsi, elles cumulent, en moyenne, dix ans d'activité professionnelle et cinq ans d'inactivité. Près de huit femmes sur dix sont encore actives au moment de l'enquête. Lorsqu'il y a eu interruption, c'est essentiellement pour l'éducation des enfants.

La diversité des parcours de ces femmes – parcours qui ont tous le point commun d'être ponctués d'au moins une interruption et une reprise – conduit à créer un graphique d'écoulement moyen non représentatif d'un parcours typique. La trajectoire modale est une trajectoire d'activité sur les quinze années. L'idéal eut été de créer autant de groupes que de profils différents mais la faiblesse des effectifs ne permet pas de créer avec robustesse des groupes distincts. On repère toutefois deux profils particuliers :

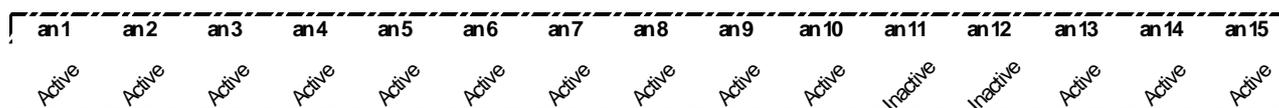
- une période d'activité de 4 à 5 ans après le début du premier emploi, suivie d'une interruption de 8 à 9 ans et d'une reprise d'activité ;
- une période d'activité de 2 à 3 ans, suivie d'interruption de 5 à 6 ans, d'une reprise de 4 à 5 ans et à nouveau d'une interruption.

¹⁷ A revenu équivalent, plus il y a d'enfants, plus le niveau de vie est faible ; or, c'est dans cette classe que les ménages ont le nombre le plus élevé d'enfants encore présents au foyer.

¹⁸ Seulement 23% des femmes de la classe 5 exercent une activité professionnelle au moment de l'enquête. Le revenu disponible de l'ensemble du ménage est donc fréquemment composé d'un seul revenu, celui du conjoint.



TRAJECTOIRE MODALE DE LA CLASSE 6



Ce sont, en moyenne, les femmes les plus jeunes qui se retrouvent dans ce groupe. Elles n'ont toutefois pas moins d'enfants que les femmes des autres classes. La proportion de femmes divorcées ou séparées y est la plus élevée de tous les groupes ainsi que celle des familles composées de deux parents et deux enfants. En fait, ce sont les femmes seules sans enfants et les couples avec un seul enfant qui sont sous-représentés.

Les Luxembourgeoises y sont largement minoritaires. La moitié des femmes composant ce groupe est de nationalité étrangère : 18% de Portugaises (contre 10% en moyenne dans l'ensemble des femmes de l'échantillon), 21% d'étrangères de l'Union européenne hors Portugal (contre 18%) et 10% de femmes originaires de pays hors Union européenne (contre 3%).

Du côté du capital humain, ces femmes n'ont souvent pas pu suivre les études qu'elles voulaient (56%) mais cela concerne essentiellement les femmes n'ayant pas dépassé le niveau primaire. Une surreprésentation de femmes ayant achevé des études supérieures est cependant à noter, avec une entrée qualifiée sur le marché du travail par une profession intermédiaire ou supérieure. Le taux de participation à une formation professionnelle continue y est également élevé : 48%.

Les ménages dans lesquels elles vivent sont un peu plus endettés que les autres. Vu leur âge moyen, elles sont à un moment du cycle de vie où le taux d'endettement est le plus élevé. Ayant un niveau de vie relativement moyen, l'estimation subjective qu'elles font de leur niveau de vie est l'une des plus faibles observées.

Pour elles, le travail féminin correspond plus que chez les autres femmes à une réalisation de soi, un épanouissement personnel qu'à un complément de revenu ou l'accès à l'indépendance financière.

Du fait que cette classe rassemble, en moyenne, les femmes les plus jeunes, leurs mères le sont également et appartiennent à une génération plus active que les mères des femmes des autres classes. C'est pour cette classe que le pourcentage de mères en activité au moment où leur fille quittait le système scolaire est le plus élevé.

Leur conception du travail féminin et de l'éducation des enfants est le modèle le plus éloigné de celui des autres femmes : tout en étant globalement d'accord avec l'ensemble des propositions sur les valeurs traditionnelles de l'emploi féminin, elles le sont toutefois moins que les autres femmes. Par exemple, elles sont moins nombreuses que les autres femmes à penser que, si la femme travaille à l'extérieur, alors l'épanouissement des enfants est moins bon. Elles sont conscientes que le fait de travailler et d'avoir des enfants est une situation difficile à vivre, mais les enfants ne sont pas toujours considérés comme un obstacle à l'exercice d'une activité professionnelle. Elles voient dans le fait de travailler un épanouissement personnel plus important que les autres femmes, se rebellent à l'idée que leur mari pourrait être un frein dans la décision de travailler et s'opposent plus fortement à l'idée que le travail à la maison est plutôt de la compétence de la femme. Elles ne voient pas dans l'activité féminine un frein à l'unité du couple. En revanche, elles pensent plus fréquemment que les autres femmes qu'une femme qui reste à la maison pour s'occuper de ses enfants a un sentiment d'infériorité par rapport à une femme qui a une profession. Groupe constitué, en moyenne, des femmes les plus jeunes, il rassemble des femmes qui voient dans l'inactivité professionnelle féminine une dépendance vis-à-vis de leur conjoint et une absence de reconnaissance sociale. Par ailleurs, elles ont un avis plus tranché sur le fait que les femmes soient sensibles au regard des autres : elles sont huit sur dix à penser que c'est le cas contre deux sur trois en moyenne.

3. BILAN SYNTHETIQUE DES 6 CLASSES DE LA TYPOLOGIE

La première classe concernant près de la moitié des femmes (47%) rassemble des femmes ne s'étant jamais interrompues et travaillant au moment de l'enquête essentiellement à temps complet. Pour les unes, la situation familiale sans conjoint et sans enfant justifie en grande partie cette carrière ininterrompue. D'autres, ayant des enfants, ont parfois été contraintes de travailler, sans doute pour des raisons financières parce qu'à la fois le revenu du conjoint, le cas échéant, est faible et qu'elles ne sont pas toujours satisfaites de leur emploi. Enfin, si de fait, elles sont les plus éloignées du modèle familial traditionnel monoactif, dans leur discours certaines adhèrent pourtant à ce modèle marquant une inadéquation entre leur discours et leur comportement. Il s'agit du groupe le plus hétérogène de toutes les classes observées. Il mériterait, dans une étude ultérieure, d'être scindé en plusieurs sous-groupes (femmes seules avec des carrières montantes, femmes en couple contraintes financièrement de travailler, ...).

La deuxième classe (6%) de ménages monoactifs regroupe des femmes plutôt traditionnelles dans le comportement et dans le discours. Ces femmes ont rapidement arrêté de travailler (moins de 3 ans), souvent suite au mariage. Peu qualifiées, elles sont aussi les plus âgées.

La troisième classe (19%) est similaire à la précédente et rassemble des femmes encore plus âgées, moins qualifiées, avec des enfants souvent partis du domicile parental. Leur niveau de vie est relativement faible mais elles s'estiment relativement bien ainsi.

La quatrième classe (15%) rassemble des femmes plus jeunes, ayant travaillé plus longtemps avant de s'interrompre (entre 8 et 11 ans), qui reprendront peut-être une activité quand les enfants seront plus grands ; c'est un groupe relativement proche de la moyenne de l'ensemble des femmes observées.

La cinquième classe (8%), dont la trajectoire professionnelle est relativement proche de la première classe, rassemble des femmes qui ont travaillé pendant une durée relativement longue (entre 12 et 14 ans), dont les revenus du conjoint, le cas échéant, sont confortables ; ces femmes reprendront certainement une activité professionnelle après une courte interruption.

La sixième classe (5%) affiche des trajectoires plus chaotiques alternant retraits et retours sur le marché du travail. On y retrouve à la fois plus de femmes divorcées ou des ménages du type nucléaire avec deux enfants, plus de femmes de nationalité portugaise et plus de femmes qualifiées. Ces différentes caractéristiques laissent présager un retour sur le marché du travail.

CHAPITRE II

**Typologie de trajectoires professionnelles
30 après le premier emploi**

Observer les carrières des femmes 30 ans après leur premier emploi réduit mécaniquement les effectifs analysés. En effet, les informations ont été collectées à un moment donné sur une population de femmes bien définie. En conséquence, plus on augmente la période d'observation de leur carrière professionnelle, plus le nombre de femmes concernées diminue¹⁹.

L'échantillon est constitué de 693 femmes de moins de 66 ans, sorties du système scolaire, ayant au moins une fois exercé une activité professionnelle (au moins 6 mois) et ayant au moins 30 ans de plus que l'âge qu'elles avaient lors de leur premier emploi. En pratique, elles ont toutes au moins 45 ans.

De manière optimale, la méthode de classification utilisée a permis de retenir 6 classes (*cf. graphique 8*).

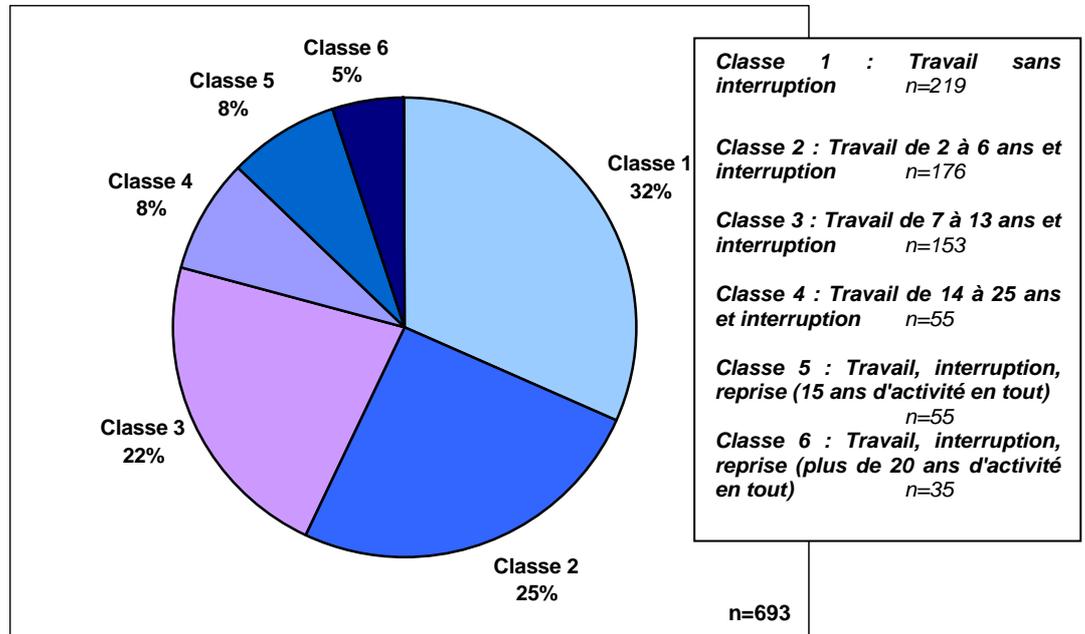
Par rapport à la typologie concernant les quinze premières années de carrière, la part des femmes ne s'étant jamais interrompues est forcément réduite puisque nous augmentons la durée d'exposition au risque de s'interrompre en augmentant la durée d'observation. Au lieu de la moitié, c'est une femme sur trois qui ne s'est jamais interrompue au cours des 30 premières années de carrière. Les trois classes suivantes regroupent des femmes s'étant interrompues sans jamais reprendre sur la période observée et dont on peut dire que, pour certaines, l'interruption est quasi définitive puisqu'un retour sur le marché du travail quelques 20 à 30 ans après le dernier emploi occupé est difficilement envisageable. On y distingue les profils suivants : travail de 2 à 6 ans et interruption (classe 2 ; 25%), travail de 7 à 13 ans et interruption (classe 3 ; 22%), travail de 14 à 25 ans et interruption (classe 4 ; 8%). Les deux dernières classes rassemblent, dans une plus grande proportion que dans la typologie précédente, des femmes ayant des trajectoires plus chaotiques, du type : travail, interruption et reprise avec une durée plus ou moins longue dans l'activité. Ces femmes cumulent 15 ans d'activité pour la classe 5 (8%) et plus de 20 ans d'activité pour la classe 6 (5%).

Rappelons que cette typologie concerne des femmes qui sont nécessairement relativement âgées : elles ont, en moyenne, entre 50 et 56 ans.

Les caractéristiques des femmes appartenant à ces 6 classes de la typologie figurent dans l'annexe 4. Pour éviter le caractère répétitif de l'étude, et parce que l'apport informationnel de cette analyse par rapport à celle réalisée sur les 15 premières années de carrière est minime, nous ne décrivons pas chacune des classes de la typologie mais nous en extrayons les éléments essentiels. En fait, cette analyse vient confirmer les résultats observés précédemment.

¹⁹ Pour un groupe de femmes donné, le nombre de celles dont on pourra observer au moins 30 ans de carrière est nécessairement inférieur au nombre de celles dont on pouvait observer au moins 15 ans.

Répartition des classes de la typologie de trajectoires au cours des 30 années qui suivent le premier emploi



Champ : femmes sorties du système scolaire ayant au moins une fois exercé une activité professionnelle, âgées entre 19 et 66 ans en 1998 et ayant au moins 30 ans de plus que l'âge qu'elles avaient lors de leur premier emploi.

Source : PSELL2 – vague 1998 – CEPS/Instead

Parmi les femmes ayant mené des carrières sans interruptions, on observe une part plus importante de femmes sans conjoint, célibataires ou divorcées que parmi les autres groupes de femmes. La part des femmes de nationalité portugaise y est également nettement supérieure à la moyenne. Les carrières ininterrompues concernent certes une part plus importante de femmes ayant achevé des études supérieures, mais également une part importante de femmes n'ayant pas dépassé le niveau du primaire.

L'activité professionnelle sans interruption n'est pas forcément un choix puisque ce sont ces femmes qui présentent le taux de satisfaction vis-à-vis de l'emploi exercé au moment de l'enquête le moins élevé. Les indicateurs sur le niveau de vie viennent renforcer cette hypothèse de moindre choix. Si ces femmes vivent dans des ménages pour lesquels le niveau de vie est le plus élevé de toutes les classes (parce que, d'un côté, une part de ces ménages est biactif et que, d'un autre côté, il y a des femmes sans conjoint et sans enfants qui n'ont jamais interrompu leur carrière et travaillent plus fréquemment à temps plein), leur indicateur subjectif de niveau de vie est le plus faible de tous. Le revenu moyen du conjoint, le cas échéant, étant plus faible que dans les autres classes, la perception subjective peut en être affectée. Ces éléments vont dans le sens de la nécessité de l'apport d'un second revenu pour faire face aux dépenses du ménage.

Tout en adhérant à l'idée qu'une activité professionnelle quand on a des enfants est une situation difficile à vivre, les femmes n'ayant pas fait de pause dans leur carrière sont toutefois les moins favorables à cette idée. On observe également pour elles une reproduction du modèle maternel en matière d'activité professionnelle. Plus d'un tiers des femmes ne s'étant jamais interrompues avaient une mère qui travaillait au moment où elles ont fini leur scolarité. Les pourcentages dans les autres groupes de femmes oscillent aux alentours de 15%. Enfin, les femmes ne s'étant jamais interrompues travaillent plus fréquemment à temps complet que les femmes s'étant interrompues.

La part de femmes en activité au moment de l'enquête montre assez nettement le caractère définitif de certaines interruptions : moins de 10% des femmes des classes 2, 3 et 4 exerce une activité professionnelle au moment de l'enquête. Les carrières très courtes concernent les femmes les plus âgées, mariées, dont les enfants ont souvent déjà quitté le domicile parental. Ces femmes ont les idées les plus traditionnelles quant à l'importance de la présence de la mère auprès de ses enfants et quant à la conciliation d'une activité professionnelle avec des enfants.

Les carrières plus chaotiques concernent plus fréquemment, à la fois des femmes relativement jeunes, divorcées/séparées et des femmes moins jeunes, veuves. Les événements de veuvage ou de divorce ont certainement nécessité un retour sur le marché du travail. Les femmes de la classe 6 ayant les carrières les plus chaotiques sont aussi les femmes les plus jeunes et celles qui, tout en ayant conscience des difficultés de concilier une activité professionnelle avec des enfants, ne voient pas, au contraire des autres femmes, de risques pour l'unité du couple, ne pensent pas que les femmes à la maison ont un sentiment de dépendance vis-à-vis du mari ou qu'elles ne sont pas suffisamment reconnues socialement, et ne considèrent pas les tâches ménagères comme étant de leur ressort. C'est peut-être, en partie, ces idées un peu décalées par rapport à celles des autres femmes qui ont motivé leur retour sur le marché du travail, ou, inversement, leur retour sur le marché du travail qui motive ces pensées mettant en conformité leur discours avec leur comportement.

CONCLUSION

Que peut-on extraire comme enseignement de cette analyse ?

Cette étude permet de montrer un certain nombre de points, certes connus, mais quantifiés à partir de données chiffrées.

Le constat le plus flagrant issu de l'observation de ces deux typologies est la **forte stabilité dans le temps des situations des femmes vis-à-vis de leur vie professionnelle**. Sur 30 années de carrière observées, plus de huit femmes sur dix s'inscrivent dans un schéma très stable, soit de carrière continue sans interruption depuis le premier emploi, soit de carrière courte interrompue de manière quasi définitive²⁰. Lorsque les femmes ont connu une interruption de plus de 6 mois, celle-ci est fréquemment définitive, surtout pour les femmes les plus âgées et les moins qualifiées.

L'activité professionnelle sans interruption n'est pas toujours un choix ; les contraintes financières du ménage, et notamment un faible niveau de revenu du conjoint, incitent les femmes à se porter sur le marché du travail et à s'y maintenir, parfois à contrecœur ; le comportement de certaines femmes semble en contradiction avec leurs convictions quant aux bienfaits de la présence d'une mère à la maison.

Les mères de famille monoparentale présentent plus souvent des profils de carrière qui sont soit sans interruption, soit avec des interruptions mais également des reprises d'activité.

Lorsqu'il y a retour sur le marché du travail après une interruption, la reprise se fait plus souvent à temps partiel ; celles qui ne se sont jamais interrompues travaillent à temps plein.

Le retour sur le marché du travail est facilité par un niveau de formation initial moyen ou élevé ; les femmes peu qualifiées retournent moins facilement sur le marché du travail (ou ne l'ont jamais quitté).

Globalement, l'opinion des femmes quant à leur rôle, notamment en tant que mère, renvoie une image relativement traditionnelle. Ainsi, le fait de travailler pour une mère serait préjudiciable au bien-être et à la scolarité de l'enfant. La situation est donc globalement difficile à vivre lorsque dans un ménage la mère travaille. En revanche, l'unité du couple ne semble pas moins bonne lorsque la femme travaille, même si, globalement, les femmes voient dans l'absence d'activité une dépendance vis-à-vis du mari. Cet aspect traditionnel de leur discours disparaît en partie lorsqu'on évoque le travail ménager puisqu'une majorité de femmes ne pense pas que le travail à la maison soit plutôt de la compétence de la femme ou que ce soit une activité intéressante pour une femme.

Perspectives

L'éviction des interruptions de moins de 6 mois dans la définition des trajectoires ne permet pas de tenir compte de toutes les transitions sur le marché du travail. Toutefois, cette simplification des trajectoires répond à notre objectif initial d'appréhender les carrières féminines dans leur globalité. En effet, l'éviction de ces périodes entame peu l'estimation que l'on peut faire d'une durée aussi longue qu'une carrière. Les analyses de ce document sont

²⁰ Voir, plus loin dans la conclusion, l'effet du choix pour une certaine méthode sur l'interprétation de ces typologies.

précieuses dans la mesure où elles reposent sur des informations rarement disponibles car le processus de collecte de telles données est très lourd.

Toutefois, une mise en forme plus détaillée des données permettrait d'affiner nos analyses.

Davantage de précisions sur la périodicité de l'unité de la trajectoire en passant de l'année au mois permettrait de mettre en évidence toutes les transitions de courte durée. Cela permettrait, d'une part, d'estimer l'ampleur de ces courtes interruptions, et d'autre part, d'en comprendre le sens : est-ce des sorties du marché du travail de court terme, des passages d'un emploi à un autre ? Ce type d'approche est possible grâce aux données du PSELL avec l'inconvénient de couvrir une période trop limitée de carrière mais l'avantage de prendre en compte des transitions non repérées dans la présente analyse.

Davantage de précisions sur le type d'activité exercé permettrait de faire ressortir une typologie d'interprétation différente. Par exemple, la prise en compte de la profession exercée permettrait de montrer les évolutions de carrière, le suivi de la durée du temps de travail mettrait en évidence les modes de conciliation entre privé et professionnel et l'enchaînement des différents types de contrat illustrerait les processus d'insertion professionnelle.

ANNEXES

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE : CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

La méthode utilisée ici est celle développée par le laboratoire français LIHRE²¹ et présentée par Espinasse (1994). Elle nécessite des données sous forme de calendriers biographiques et utilise une classification ascendante hiérarchique. Il existe d'autres méthodes basées sur une mise en forme des données différente (par exemple, par la création d'indicateurs exprimant les durées passées dans des états ou le nombre ou le type de transitions entre états) et sur des modèles différents (on utilise fréquemment les analyses en composantes principales ou les analyses des correspondances multiples). Toutes ces méthodes convergent toutefois plus ou moins vers les mêmes résultats.

Le résultat de la méthode est un rassemblement de trajectoires en plusieurs classes de façon à ce que ces classes soient les plus homogènes possibles (les profils à l'intérieur sont les plus proches possibles les uns des autres) et les plus différentes possibles les unes des autres (le profil typique de chaque classe est le plus différent possible des autres profils typiques).

Le processus de la méthode est itératif et réitère les deux étapes suivantes :

- la première étape est le **calcul d'une distance** entre tous les profils²²,
- la seconde étape compare les distances et permet l'**association** des deux profils les plus proches.

Le processus poursuit en reprenant par la première étape du calcul des distances, mais il considère cette fois le groupe formé précédemment comme un nouveau profil.

Exemple : soit deux trajectoires observées sur 3 années, la première présente le profil suivant : active/inactive/inactive et la seconde a le profil suivant : active/active/active,

→ la distance entre ces deux profils est de 2 car, sur deux années, les statuts d'activité ne sont pas les mêmes : il y a 2 discordances et 1 concordance.

Si l'on n'arrête pas le processus d'agrégation des profils, la dernière étape du processus aboutit à la constitution d'une seule classe qui contient toutes les trajectoires de l'échantillon. Il existe différents critères d'arrêt de la classification, c'est-à-dire des indicateurs qui déterminent la classification optimale. Ces critères d'arrêt ne coïncident cependant pas toujours avec l'objectif de la recherche. La mise en évidence de certains profils atypiques est parfois un élément clef de l'analyse lorsque les données sont homogènes. Il est donc tout à fait préférable, à partir d'un certain niveau d'agrégation, de définir une classification optimale de manière intuitive en trouvant le bon compromis entre le nombre de classes, l'effectif dans chaque classe (cet effectif doit être suffisant pour être représentatif d'un groupe stable) et l'interprétation de la classification arrêtée.

Techniquement, c'est la procédure CLUSTER de SAS qui a été utilisée, précédée d'une transformation des données (initialement présentées sous forme de profils) en une matrice de distances des profils deux à deux. C'est la méthode de WARD qui est employée comme critère d'agrégation, c'est-à-dire la perte d'inertie minimale entre deux étapes.

²¹ Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. Unité de recherche associée au CNRS. Université des Sciences Sociales de Toulouse.

²² Il s'agit de la somme des discordances d'états pour chaque année observée entre deux profils.

ANNEXE 2 : LES FEMMES N'AYANT JAMAIS INTEGRE LE MARCHE DU TRAVAIL

Même si elles sont hors du champ de nos analyses, les femmes n'ayant jamais intégré le marché du travail pourraient, à un autre moment, en faire partie. Nous avons donc, au même titre que les autres groupes issus de la typologie, dressé un profil de ces femmes.

Les femmes n'ayant jamais travaillé sont peu nombreuses : elles représentent 3% de l'ensemble des femmes de 18 à 65 ans sorties du système scolaire. Leur profil est bien particulier. Il ne s'agit pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, des femmes les plus âgées, elles sont même, en moyenne, plus jeunes que l'ensemble des femmes. En revanche, elles ont eu plus d'enfants que les autres, dont certains ont déjà quitté le domicile parental. Leur niveau de vie monétaire²³ est le plus faible de toutes les classes observées, ainsi que l'estimation subjective qu'elles en font et, le revenu de leur conjoint, dans le cas des femmes en situation de couple, est, en moyenne, le plus faible de tous les groupes. Les ménages dans lesquels elles vivent font cependant face à un faible taux d'endettement et ont plutôt tendance à épargner.

Ce groupe présente une part nettement plus importante de femmes étrangères originaires d'un pays hors Union européenne. Elles sont également parmi les moins qualifiées : les deux tiers n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Elles émettent les idées les plus traditionnelles quant à la place des femmes dans la société, quant aux bienfaits de la présence de la mère à la maison auprès de ses enfants, de son mari et pour la gestion domestique. Ce qu'elles voient prioritairement dans l'activité féminine, c'est l'aisance financière pour le ménage, avant un épanouissement personnel. Elles pensent que lorsqu'il y a assez d'argent à la maison, ce n'est pas la peine que la femme travaille. Fortement en décalage avec les femmes des autres classes sur toutes les caractéristiques recensées dans l'enquête, elles le sont particulièrement sur les points suivants : à l'inverse des autres femmes, elles adhèrent moins souvent à l'idée que les femmes qui ne travaillent pas ont un sentiment de dépendance par rapport à leur mari, ou qu'elles ne sont pas reconnues socialement, ou qu'elles auraient un sentiment d'infériorité par rapport aux femmes qui travaillent.

Leur profil, certes atypique, se rapproche de celui des femmes qui ont connu des carrières professionnelles relativement brèves (classe 2 de la trajectoire sur 15 ans).

²³ Il s'agit du revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le constitue.

ANNEXE 3 : CARACTERISTIQUES DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES SUR 15 ANS

1. Indicateurs caractéristiques des trajectoires

T A1

Effectifs, répartition des classes, nombre d'années en activité, en inactivité et nombre de transitions

Classe	Effectifs des classes	Répartition en %	Nb d'années en activité	Nb d'années en inactivité	Nb de transitions*
1. Trav tout le temps	612	46,8%	14,9	0,1	0,13
2. Trav moins de 3 ans et interruption	84	6,4%	2,6	12,4	1,12
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	254	19,4%	5,6	9,4	1,08
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	195	14,9%	9,3	5,7	1,06
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	103	7,9%	13,0	2,0	1,09
6. Trav, interruption, reprise, etc.	60	4,6%	10,6	4,4	2,41
Ensemble	1308	100,0%	11,1	3,9	0,70

* Nombre de transitions = nombre de passages de l'activité vers l'inactivité et/ou de l'inactivité vers l'activité.

Guide de lecture : Les femmes de la classe 1 représentent 46,8% des effectifs et sont restées actives durant au moins quinze ans après leur premier emploi (14,9 ans) ; seulement 0,13 transition par femme sont relevées en moyenne dans cette classe, c'est-à-dire quasiment aucune transition.

T A2

Répartition des trajectoires selon les raisons des interruptions

Classe	Mariage	Education des enfants	Autres raisons	Ensemble
1	-	-	-	-
2	62,7	26,5	10,8	100,0
3	53,8	38,7	7,5	100,0
4	24,2	67,5	8,3	100,0
5	16,7	67,6	15,7	100,0
6	6,6	62,3	31,1	100,0
Ensemble*	36,9	51,7	11,4	100,0

* Sans les femmes de la classe 1, non concernées par les interruptions.

Guide de lecture : 62,7% des femmes de la classe 2 s'étant interrompues l'ont fait suite à leur mariage, plus d'une sur quatre pour l'éducation de leurs enfants, un peu plus de 11% pour d'autres raisons.

T A3
Situation professionnelle au moment de l'enquête

Classe	% en activité au moment de l'enquête	Parmi les actives au moment de l'enquête :		
		% à temps complet	% en tant qu'ouvrières qualifiées ou employées / ouvrières non qualifiées	% percevant des revenus du travail inférieurs au 1 ^{er} quartile*
1	71%	75%	27%	17%
2	30%	-	-	-
3	18%	30%	38%	33%
4	25%	31%	27%	35%
5	23%	-	-	-
6	77%	32%	44%	38%
Ensemble	48%	61%	30%	25%

* Si on répartit l'ensemble des revenus du travail, classés du montant le plus faible au montant le plus élevé, en quatre groupes de taille égale, de sorte que le premier groupe contienne le quart des effectifs disposant des revenus les plus faibles et le quatrième groupe, le quart des effectifs disposant des revenus les plus élevés, le premier quartile est la limite entre le premier et le deuxième groupe.

Guide de lecture : 71% des femmes de la classe 1 sont actives au moment de l'enquête. Les trois-quarts (75%) de celles qui travaillent au moment de l'enquête effectuent un travail à temps complet, 27% effectuent un emploi en tant qu'ouvrières qualifiées ou employées / ouvrières non qualifiées et 17% perçoivent une rémunération inférieure au premier quartile des rémunérations de l'ensemble des femmes de l'échantillon.

2. Indicateurs socio-démographiques
T A4
Age moyen, âge médian, nombre d'enfants et présence d'un conjoint

Classe	Age moyen au moment de l'enquête	Age médian au moment de l'enquête	Nombre d'enfants total	Nombre moyen d'enfants dans le ménage	% ayant un conjoint
1. Trav tout le temps	45,3 ans	44 ans	1,4	0,9	62%
2. Trav moins de 3 ans et interruption	48,9 ans	49 ans	2,1	1,3	87%
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	51,1 ans	52 ans	2,1	1,2	88%
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	46,9 ans	46 ans	1,9	1,5	84%
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	44,4 ans	42 ans	1,8	1,6	90%
6. Trav, interruption, reprise, etc.	42 ans	41,8 ans	1,9	1,4	73%
Ensemble	46,6 ans	46 ans	1,7	1,2	75%

Guide de lecture : Les femmes de la classe 3 étaient âgées de 51,1 ans en moyenne au moment de l'enquête (la moitié d'entre elles avait moins de 52 ans, l'autre moitié, plus de 52 ans), elles ont eu 2,1 enfants en moyenne dont 1,2 vit encore dans le ménage ; dans 88% des cas, elles vivent avec un conjoint.

T A5

Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

Classe	Célibataire	Mariée	Veuve	Divorcée ou séparée	Ensemble
1	22,7	55,6	7,0	14,7	100,0
2	1,2	82,3	11,8	4,7	100,0
3	0,4	85,8	8,7	5,1	100,0
4	1,0	82,1	7,7	9,2	100,0
5	2,9	88,3	4,9	3,9	100,0
6	8,5	66,1	8,5	16,9	100,0
Ensemble	11,5	70,2	7,6	10,7	100,0

Guide de lecture : 22,7% des femmes de la classe 1 sont célibataires, 55,6% sont mariées, 7% sont veuves et 14,7% sont divorcées ou séparées.

T A6

Répartition des femmes selon la configuration familiale du ménage

Classe	Famille nucléaire* sans enfts	Famille nucléaire* av 1 enft	Famille nucléaire* av 2 enfts	Famille clanique** sans enfts	Famille clanique** av 1 enft	Famille monoparentale	Ménage non familial***	Ensemble
1	18,9	12,6	15,0	10,6	8,5	16,3	18,1	100,0
2	25,0	4,8	33,3	14,3	9,5	1,2	11,9	100,0
3	33,1	7,5	22,0	13,0	13,0	5,9	5,5	100,0
4	18,9	7,7	37,1	12,8	10,2	10,2	3,1	100,0
5	12,5	22,1	40,4	7,7	7,7	7,7	1,9	100,0
6	13,3	6,7	33,3	11,7	10,0	18,3	6,7	100,0
Ensemble	21,3	10,8	23,8	11,4	9,7	11,8	11,2	100,0

*Famille nucléaire = Famille constituée de deux parents.

**Famille clanique = Famille constituée d'au moins trois adultes (par exemple, deux parents et un enfant indépendant ou un parent âgé et son grand enfant en couple).

***Ménage non familial = Ménage constitué d'une seule personne ou de plusieurs personnes n'ayant aucun lien familial entre elles.

Guide de lecture : 33,1% des femmes de la classe 3 appartiennent à une famille nucléaire sans enfants et 21,2% à une famille nucléaire avec deux enfants.

T A7

Répartition des femmes selon leur nationalité

Classe	Luxembourgeoise	Portugaise	Etrangère Union européenne	Autres nationalités	Ensemble
1	59,5	16,0	20,4	4,1	100,0
2	71,3	4,8	17,9	6,0	100,0
3	77,0	2,0	19,0	2,0	100,0
4	81,6	4,6	12,8	1,0	100,0
5	77,7	8,7	12,6	1,0	100,0
6	50,9	18,0	21,3	9,8	100,0
Ensemble	68,0	10,3	18,3	3,4	100,0

Guide de lecture : 81,6% des femmes de la classe 4 sont luxembourgeoises, 4,6% portugaises, 12,8% étrangères originaires d'un pays de l'Union européenne et 1% d'une autre nationalité.

3. Indicateurs de capital humain

T A8

Age moyen au premier emploi, suivi des études désirées et suivi d'une ou plusieurs formations professionnelles continues

Classe	Age au 1 ^{er} emploi	% n'ayant pas suivi les études voulues	% ayant suivi une formation professionnelle continue
1. Trav tout le temps	17,7 ans	51%	29%
2. Trav moins de 3 ans et interruption	17,4 ans	53%	15%
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	17,0 ans	54%	12%
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	16,7 ans	46%	20%
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	16,9 ans	49%	24%
6. Trav, interruption, reprise, etc.	18,4 ans	56%	48%
Ensemble	17,4 ans	51%	24%

Guide de lecture : En moyenne, ayant commencé leur premier emploi à 18 ans et demi, 56% des femmes de la classe 6 n'ont pas suivi les études qu'elles voulaient et 48% ont suivi une ou plusieurs formations professionnelles continues au cours de leur vie.

T A9

Répartition des femmes selon leur niveau de formation initial le plus élevé achevé

Classe	Primaire	Technique ou professionnel secondaire inférieur*	Technique ou professionnel secondaire supérieur**	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Etudes supérieures	Ensemble
1	37,1	9,6	24,4	7,5	7,8	13,6	100,0
2	43,6	22,4	12,9	4,7	12,9	3,5	100,0
3	49,7	11,4	18,5	9,4	5,9	5,1	100,0
4	41,4	16,1	22,3	5,8	8,2	6,2	100,0
5	38,9	9,7	25,2	8,7	10,7	6,8	100,0
6	38,4	15,0	8,3	8,3	10,0	20,0	100,0
Ensemble	40,7	12,0	21,6	7,6	8,2	9,9	100,0

* Brevet d'apprentissage, CIP ou CCM.

** Diplômes de l'enseignement technique supérieur jusqu'à la 13^{ème} ou 14^{ème} ou CATP.

Guide de lecture : 49,7% des femmes de la classe 3 ont fini leurs études au niveau du primaire ; 18,5% au niveau technique ou professionnel secondaire supérieur et 5,1% ont achevé des études supérieures.

T A10
Répartition des femmes selon la profession exercée lors de leur premier emploi

Classe	Professions supérieures	Professions intermédiaires	Employées de type administratif	Personnels services et vendeuses	Ouvrières qualifiées	Ouvrières et employées non qualifiées	Ensemble
1	8,8	9,3	25,5	23,4	9,1	23,9	100,0
2	1,2	7,1	20,2	32,1	6,0	33,4	100,0
3	2,4	5,5	24,8	32,2	9,1	26,0	100,0
4	2,6	7,2	32,3	29,7	5,1	23,1	100,0
5	5,8	7,8	35,9	23,3	7,8	19,4	100,0
6	8,5	16,9	27,1	20,3	11,9	15,3	100,0
Ensemble	5,9	8,3	27,0	26,5	8,3	24,0	100,0

Guide de lecture : 35,9% des femmes de la classe 5 ont commencé leur carrière professionnelle par un poste en tant qu'employées de type administratif et 23,3% en tant que personnels de services ou vendeuses.

T A11
Indicateur de satisfaction quant à l'emploi exercé au moment de l'enquête ou lors du dernier emploi*

Classe	Indicateur moyen		% d'insatisfaites**	
	Si travaille au moment de l'enquête	Si ne travaille pas au moment de l'enquête	Si travaille au moment de l'enquête	Si ne travaille pas au moment de l'enquête
1	1,85	1,65	9%	9%
2	-	2,08	-	16%
3	1,60	1,76	0%	8%
4	1,53	1,69	2%	10%
5	-	1,70	-	7%
6	1,79	-	9%	-
Ensemble	1,78	1,73	8%	9%

* L'indicateur est basé sur la question suivante : "Si vous travaillez (ou si vous avez travaillé), le métier que vous exercez (ou que vous avez exercé) vous plaît-il (ou vous plaisait-il) ? Oui, beaucoup / Oui, assez / Oui, un peu / Non, pas trop / Non, pas du tout". Plus l'indicateur est faible, plus les femmes sont satisfaites.

** Part de celles qui déclarent que leur métier ne leur plaît pas trop ou pas du tout (ou ne leur plaisait pas trop ou pas du tout).

Guide de lecture : Les femmes inactives au moment de l'enquête les moins satisfaites de leur ancien métier sont les femmes de la classe 2. Sur une échelle de 1 à 5 allant des plus satisfaites aux moins satisfaites, leur indicateur moyen est de 2,08 ; et 16% se déclarent "pas trop" ou "pas du tout" satisfaites. Parmi celles qui travaillent au moment de l'enquête, ce sont les femmes de la classe 4 qui sont les plus satisfaites de leur emploi au moment de l'enquête ; leur indicateur moyen est de 1,53. Seulement 2% d'entre elles se déclarent "pas trop" ou "pas du tout" satisfaites de leur emploi.

4. Indicateurs financiers

T A12

Niveau de vie du ménage, indicateur subjectif de niveau de vie, revenu du conjoint et salaire de réserve

Classe	Niveau de vie du ménage (en Flux/mois)	Indicateur subjectif de niveau de vie*	Revenu du conjoint (en Flux/mois)	Salaire de réserve (en Flux/mois)**
1. Trav tout le temps	90 128	4,10	108 718	61 569
2. Trav moins de 3 ans et interruption	78 758	4,26	114 974	-
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	74 352	4,29	114 457	58 141
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	84 695	4,40	125 589	67 594
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	81 624	4,35	128 067	64 938
6. Trav, interruption, reprise, etc.	79 687	3,91	116 459	-
Ensemble	84 515	4,20	115 503	62 216

* L'indicateur est basé sur la question suivante : "Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, direz-vous qu'elles vous permettent de vivre très difficilement / difficilement / plutôt difficilement / plutôt facilement / facilement / très facilement ?" Plus l'indicateur est faible, plus le niveau de vie subjectif est faible.

** Salaire de réserve = montant du salaire minimum à partir duquel les femmes accepteraient un emploi. Sont concernées par cet indicateur les femmes qui n'ont pas d'emploi même si elles n'en cherchent pas (sauf les femmes qui n'en cherchent pas car elles sont à la retraite, se considèrent trop âgées ou sont en maladie ou en incapacité) ainsi que celles qui ont un emploi et qui en cherchent un autre. Un certain nombre de femmes ne fournit aucun montant à cette question soit parce qu'elles ne savent pas quoi répondre, soit parce qu'elles ne veulent absolument plus travailler.

Guide de lecture : Le niveau de vie moyen du ménage des femmes de la classe 1 est de 90 128 Flux/mois. L'estimation personnelle de leur niveau de vie est de 4,10 sur une échelle allant de 1 à 6, estimant la capacité des ressources du ménage à faire vivre ce ménage (cf. *). Lorsqu'un conjoint est présent, le revenu du conjoint est, en moyenne, de 108 718 Flux/mois. Pour celles qui ne travaillent pas, le salaire de réserve (cf. **), c'est-à-dire le montant à partir duquel elles accepteraient de travailler, est de 61 569 Flux/mois.

T A13

Existence d'un emprunt et montant*

Classe	% ayant un emprunt	Montant du remboursement de l'emprunt (en Flux/mois)
1	72%	30 026
2	59%	35 235
3	66%	26 006
4	76%	31 866
5	76%	31 814
6	85%	29 955
Ensemble	71%	30 027

* Les emprunts suivants ont été pris en compte : emprunt pour l'acquisition d'un logement principal, emprunt pour un investissement professionnel, pour des travaux dans le logement, pour acquérir ou rénover un logement autre que le logement principal, pour acquérir un terrain à bâtir en vue de construire le futur logement principal, et d'autres emprunts non professionnels (pour l'achat de meubles, d'électroménager, d'une voiture, d'une moto, pour des vacances, pour un coup dur, pour une circonstance exceptionnelle, pour les études, pour rembourser d'autres emprunts, ...).

Guide de lecture : Seulement 59% des ménages dans lesquels vivent les femmes de la classe 2 remboursent un emprunt. Et lorsqu'ils en remboursent, c'est pour un montant moyen d'environ 35 235 Flux/mois.

T A14

Appréciation quant au rôle principal de l'activité professionnelle féminine

"A votre avis, quand une femme qui vit en couple a une activité professionnelle, c'est d'abord :"

Classe	... pour l'aisance financière	...pour l'indépendance financière	...pour l'épanouissement personnel	Ensemble
1	45,0	28,8	26,2	100,0
2	45,1	24,3	30,6	100,0
3	48,0	28,1	23,9	100,0
4	41,8	25,3	32,9	100,0
5	54,4	20,0	25,6	100,0
6	40,8	24,6	34,6	100,0
Ensemble	45,6	26,9	27,5	100,0

Guide de lecture : 54,4% des femmes de la classe 5 pensent que, lorsqu'une femme qui vit en couple a une activité professionnelle, c'est d'abord pour l'aisance financière du ménage, 25,6% pensent que c'est d'abord pour se réaliser et s'épanouir à titre personnel et 20% pensent que c'est d'abord pour être indépendante financièrement.

5. Indicateur du passé

T A15

Pourcentage de femmes dont la mère travaillait au moment de la fin de leur scolarité

Classe	% dont la mère travaillait
1. Trav tout le temps	31%
2. Trav moins de 3 ans et interruption	14%
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	19%
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	23%
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	15%
6. Trav, interruption, reprise, etc.	29%
Ensemble	25%

Guide de lecture : Près de 31% des mères des femmes de la classe 1 travaillaient au moment de la fin de la scolarité de leur fille.

6. Indicateurs subjectifs de la perception du travail féminin

Sur une échelle allant de 1 à 4, les femmes ont pu exprimer leur adhésion à certaines propositions (tout à fait d'accord / plutôt d'accord / plutôt pas d'accord / pas du tout d'accord). Un score proche de 1 signifie que les femmes sont, en moyenne, tout à fait d'accord avec l'idée proposée, un score proche de 4, qu'elles ne sont pas du tout d'accord avec cette idée.

T A16

Indicateurs subjectifs quant à l'importance de la présence des mères auprès de leurs enfants

Classe	Pour la scolarité des enfants, il est important que la maman reste à la maison	Si la femme travaille, l'épanouissement des enfants est moins bon
1. Trav tout le temps	1,83	2,41
2. Trav moins de 3 ans et interruption	1,37	2,12
3. Trav de 4 à 7 ans et interruption	1,30	2,04
4. Trav de 8 à 11 ans et interruption	1,53	2,28
5. Trav de 12 à 14 ans et interruption	1,49	2,10
6. Trav, interruption, reprise, etc.	1,73	2,33
Ensemble	1,62	2,27

Guide de lecture : Les femmes de la classe 3 ont l'indicateur le plus faible concernant l'idée que, pour la scolarité des enfants, il est important que la maman reste à la maison pour s'en occuper (1,30), c'est-à-dire qu'elles représentent, en moyenne, le groupe le plus proche de cette idée. De même, elles sont, en moyenne, les plus fréquemment en adéquation avec l'idée selon laquelle, si la femme travaille, alors l'épanouissement des enfants est moins bon (2,04).

T A17

Indicateurs subjectifs quant à la conciliation entre activité professionnelle et enfants

Classe	Travail et enfants est une situation très difficile à vivre	S'occuper d'enfants est un obstacle à l'activité professionnelle féminine	Si ressources suffisantes, ne sert à rien que la femme travaille
1	1,68	2,11	2,38
2	1,36	1,72	1,92
3	1,35	1,81	1,86
4	1,46	1,72	2,10
5	1,56	1,93	2,11
6	1,41	2,10	2,73
Ensemble	1,54	1,96	2,20

Guide de lecture : Globalement, les femmes pensent que travail et enfants est une situation très difficile à vivre (indicateur moyen de 1,54), que s'occuper d'enfants est un obstacle à l'activité professionnelle féminine (indicateur moyen de 1,96) et que si un ménage a assez d'argent, alors cela ne sert à rien qu'une femme travaille (indicateur moyen de 2,20).

T A18**Indicateurs subjectifs quant à l'opinion du mari et à la vie de couple**

Classe	Si femme décide de travailler et que mari pas d'accord, femme doit suivre l'avis du mari	Si femme travaille l'unité du couple est moins bonne	Femme à la maison a un sentiment de dépendance vis-à-vis de son mari
1	3,44	2,92	2,02
2	3,31	2,55	2,27
3	3,23	2,55	2,24
4	3,48	2,69	2,31
5	3,53	2,71	2,33
6	3,50	2,84	1,97
Ensemble	3,41	2,77	2,14

Guide de lecture : Les femmes de la classe 6 expriment le plus fréquemment leur désaccord avec l'idée que l'unité du couple est moins bonne lorsque la femme travaille (indicateur moyen de 2,84) ainsi qu'avec l'idée qu'une femme qui décide de travailler alors que son mari n'est pas d'accord doit suivre l'avis de son mari (indicateur moyen de 3,50).

T A19**Indicateurs subjectifs quant à l'opinion sur le travail ménager**

Classe	Travail à la maison est plutôt de la compétence de la femme	Travail ménager est, pour une femme, une activité intéressante
1	2,79	2,78
2	2,22	2,34
3	2,44	2,39
4	2,66	2,59
5	2,43	2,57
6	2,94	2,94
Ensemble	2,64	2,64

Guide de lecture : En moyenne, les femmes sont globalement en désaccord avec l'idée que le travail à la maison est plutôt de la compétence de la femme (indicateur moyen de 2,64). Les femmes de la classe 2 sont plus souvent que les autres femmes d'accord avec cette idée (indicateur moyen de 2,22 le plus faible de tous les groupes).

Indicateurs subjectifs quant au regard d'autrui

Classe	Femmes sont sensibles au regard d'autrui	Femme à la maison a un sentiment d'infériorité par rapport à une femme qui a une profession
1	2,10	2,41
2	2,34	2,52
3	2,38	2,73
4	2,18	2,75
5	2,29	2,74
6	1,67	2,17
Ensemble	2,17	2,54

Guide de lecture : Les femmes de la classe 6 sont, globalement, plus fréquemment d'accord que les autres femmes avec l'idée que les femmes sont sensibles au regard d'autrui (indicateur moyen de 1,67). Par ailleurs, tout en étant globalement en désaccord avec l'idée qu'une femme qui reste à la maison pour s'occuper de ses enfants a un sentiment d'infériorité par rapport à une femme qui a une profession, elles appartiennent toutefois au groupe qui est le moins opposé à cette idée (indicateur moyen de 2,17).

ANNEXE 4 : CARACTERISTIQUES DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES SUR 30 ANS

1. Indicateurs caractéristiques des trajectoires

T A21

Effectifs, répartition des classes, nombre d'années en activité, en inactivité et nombre de transitions

Classe	Effectifs des classes	Répartition en %	Nb d'années en activité	Nb d'années en inactivité	Nb de transitions*
1. Trav tout le temps	219	31,6%	29,7	0,3	0,21
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	176	25,4%	4,3	25,7	1,06
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	153	22,1%	9,3	20,7	1,11
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	55	8,0%	18,8	11,2	1,23
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	55	7,9%	13,9	16,1	2,28
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	35	5,0%	22,2	7,8	2,76
Ensemble	693	100%	16,3	13,7	1,00

* Nombre de transitions = nombre de passages de l'activité vers l'inactivité et/ou de l'inactivité vers l'activité.

Guide de lecture : 31,6% des femmes ayant retracé leur carrière professionnelle sur une durée d'au moins 30 ans ont travaillé de manière ininterrompue (du moins sans interruption de plus de 6 mois) depuis leur premier emploi. Ce sont les femmes de la classe 6 qui ont connu, en moyenne, le plus de transitions de l'activité vers l'inactivité et/ou de l'inactivité vers l'activité (2,76 transitions).

T A22

Répartition des trajectoires selon les raisons de l'interruption*

Classe	Mariage	Education des enfants	Autres raisons	Ensemble
1	-	-	-	-
2	71,1	20,8	8,1	100,0
3	45,0	48,3	6,7	100,0
4	17,7	43,1	39,2	100,0
5	51,1	46,7	2,2	100,0
6	9,7	87,1	3,2	100,0
Ensemble	47,0	38,8	14,2	100,0

* Il ne s'agit pas des raisons de toutes les interruptions mais uniquement des raisons concernant les femmes s'étant interrompues une seule fois qui représente la majorité des cas.

Guide de lecture : Presque trois femmes sur quatre de la classe 2 se sont interrompues suite à leur mariage, 20,8% pour l'éducation de leurs enfants et un peu plus de 8% pour d'autres raisons.

T A23

Situation professionnelle au moment de l'enquête

Classe	% en activité au moment de l'enquête	Parmi les actives au moment de l'enquête :		
		% à temps complet	% en tant qu'ouvrières qualifiées ou ouvrières / employées non qualifiées	% percevant des revenus du travail inférieurs au 1 ^{er} quartile*
1	61%	72%	40%	20%
2	10%	-	-	-
3	10%	-	-	-
4	7%	-	-	-
5	61%	29%	42%	23%
6	86%	48%	40%	34%
Ensemble	34%	57%	41%	31%

* Si on répartit l'ensemble des revenus du travail, classés du montant le plus faible au montant le plus élevé, en quatre groupes de taille équivalente, de sorte que le premier groupe contienne le quart des revenus les plus faibles et le quatrième groupe, le quart des revenus les plus élevés, le premier quartile est la limite entre le premier et le deuxième groupe.

Guide de lecture : 61% des femmes de la classe 1 travaillent au moment de l'enquête, près des trois-quarts à temps complet (72%), 40% en tant qu'ouvrières qualifiées ou en tant qu'ouvrières / employées non qualifiées et 20% perçoivent une rémunération inférieure au premier quartile de la rémunération de l'ensemble des femmes de l'échantillon.

2. Indicateurs socio-démographiques

T A24

Age moyen, nombre d'enfants et présence d'un conjoint

Classe	Age au moment de l'enquête	Nombre d'enfants total	Nombre d'enfants dans le ménage	% ayant un conjoint
1. Trav tout le temps	54,3 ans	1,7	0,7	58%
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	55,8 ans	2,0	0,7	88%
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	55,0 ans	1,8	0,9	88%
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	53,0 ans	1,5	1,0	83%
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	52,7 ans	1,8	0,8	63%
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	50,6 ans	1,6	1,0	47%
Ensemble	54,4 ans	1,8	0,8	74%

Guide de lecture : Au moment de l'enquête, les femmes de la classe 6 sont les plus jeunes de l'échantillon (50,6 ans), elles ont eu, en moyenne, 1,6 enfants dont 1 reste encore au domicile parental ; seulement 47% d'entre elles vivent avec un conjoint.

T A25
Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

Classe	Célibataire	Mariée	Veuve	Divorcée ou séparée	Ensemble
1	16,8	53,2	11,4	18,6	100,0
2	0,0	85,3	11,9	2,8	100,0
3	0,0	87,5	10,5	2,0	100,0
4	0,0	81,4	16,7	1,9	100,0
5	0,0	52,7	20,0	27,3	100,0
6	11,1	47,2	13,9	27,8	100,0
Ensemble	5,9	70,8	12,5	10,8	100,0

Guide de lecture : Parmi les femmes de la classe 1, seulement la moitié est mariée (53,2%) ; les femmes célibataires ou divorcées/séparées sont plus représentées que dans certaines autres classes (respectivement 16,8% et 18,6%).

T A26
Répartition des femmes selon la configuration familiale du ménage

Classe	Famille nucléaire* sans enfnts	Famille nucléaire* av 1 enfnt	Famille nucléaire* av 2 enfnts	Famille clanique** sans enfnts	Famille clanique** av 1 enfnt	Famille monoparentale	Ménage non familial***	Ensemble
1	23,8	6,0	3,7	17,4	11,0	17,0	21,1	100,0
2	47,5	4,0	9,6	18,6	9,0	3,4	7,9	100,0
3	36,2	9,2	10,5	22,4	11,8	6,6	3,3	100,0
4	23,3	17,9	10,7	21,4	10,7	8,9	7,1	100,0
5	31,4	7,4	1,9	9,3	13,0	20,4	16,7	100,0
6	8,6	0,0	14,3	34,3	5,7	20,0	17,1	100,0
Ensemble	32,4	6,9	7,7	19,4	10,5	11,0	12,1	100,0

*Famille nucléaire = Famille constituée de deux parents.

**Famille clanique = Famille constituée d'au moins trois adultes (par exemple, deux parents et un enfant indépendant ou un parent âgé et son grand enfant en couple).

***Ménage non familial = Ménage constitué d'une seule personne ou de plusieurs personnes n'ayant aucun lien familial entre elles.

Guide de lecture : Confirmant les données du tableau précédent, les femmes de la classe 1 constituent, plus souvent que les autres, des ménages non familiaux, c'est-à-dire des femmes seules sans autre personne dans leur ménage (21,1%) et plus souvent des familles monoparentales (17%).

T A27

Répartition des femmes selon leur nationalité

Classe	Luxembourgeoise	Portugaise	Etrangère Union européenne	Autres nationalités	Ensemble
1	62,2	20,0	15,5	2,3	100,0
2	81,2	0,6	17,1	1,1	100,0
3	85,2	1,9	12,3	0,6	100,0
4	73,2	5,4	19,6	1,8	100,0
5	85,4	9,1	5,5	0,0	100,0
6	64,7	8,8	20,6	5,9	100,0
Ensemble	74,9	8,5	15,0	1,6	100,0

Guide de lecture : La classe 5 rassemble la part la plus élevée de femmes luxembourgeoises (85,4%), 9,1% de femmes portugaises et 5,5% de femmes étrangères originaires d'un pays de l'Union européenne, hors Portugal.

3. Indicateurs de capital humain

T A28

Age moyen au premier emploi, suivi des études désirées et suivi d'une ou plusieurs formations professionnelles continues

Classe	Age au 1 ^{er} emploi	% n'ayant pas suivi les études voulues	% ayant suivi une formation professionnelle continue
1. Trav tout le temps	16,8 ans	57%	24%
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	16,7 ans	50%	9%
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	16,0 ans	56%	10%
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	16,5 ans	56%	14%
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	16,0 ans	63%	27%
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	16,1 ans	53%	40%
Ensemble	16,5 ans	55%	17%

Guide de lecture : Les femmes de la classe 2 ont commencé à travailler, en moyenne, vers 16,7 ans, la moitié n'a pas pu suivre les études qu'elle voulait (contre 55% de l'ensemble des femmes observées) et seulement 9% ont suivi une ou plusieurs formations professionnelles continues au cours de leur vie.

T A29
Répartition des femmes selon leur niveau de formation initial le plus élevé achevé

Classe	Primaire	Technique ou professionnel secondaire inférieur*	Technique ou professionnel secondaire supérieur**	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Etudes supérieures	Ensemble
1	51,4	7,8	14,7	9,6	5,5	11,0	100,0
2	50,0	17,0	16,5	7,4	6,3	2,8	100,0
3	59,1	11,8	13,2	8,6	5,3	2,0	100,0
4	47,2	5,5	29,1	10,9	5,5	1,8	100,0
5	65,4	9,1	7,3	10,9	7,3	0,0	100,0
6	54,3	20,0	5,7	5,7	5,7	8,6	100,0
Ensemble	53,7	11,6	14,9	8,8	5,8	5,2	100,0

* Brevet d'apprentissage, CITP ou CCM.

** Diplômes de l'enseignement technique supérieur jusqu'à la 13ème ou 14ème ou CATP.

Guide de lecture : Parmi les femmes de la classe 1, les formations supérieures sont plus représentées que dans les autres classes, mais les plus bas niveaux de qualification ne sont pas moins représentés : 11% en études supérieures et 51,4% ayant achevé le primaire.

T A30
Répartition des femmes selon la profession exercée lors de leur premier emploi

Classe	Professions supérieures	Professions intermédiaires	Employées de type administratif	Personnels services et vendeuses	Ouvrières qualifiées	Ouvrières et employées non qualifiées	Ensemble
1	11,9	4,6	16,9	19,2	11,9	35,5	100,0
2	1,1	7,4	21,0	30,8	10,2	29,5	100,0
3	0,6	3,9	25,3	28,6	9,1	32,5	100,0
4	1,8	14,5	25,5	25,5	5,5	27,2	100,0
5	0,0	1,9	24,1	20,4	7,4	46,2	100,0
6	8,8	2,9	26,5	17,6	17,6	26,6	100,0
Ensemble	4,8	5,6	21,5	24,7	10,3	33,1	100,0

Guide de lecture : En cohérence avec les niveaux de formation précédents, la part des femmes ayant commencé leur carrière professionnelle avec une profession supérieure est plus élevée parmi les femmes de la classe 1 que dans les autres classes (11,9%). Et, par ailleurs, un peu plus d'un tiers ont commencé en tant qu'ouvrières ou employées non qualifiées (35,5%).

T A31

Indicateur de satisfaction quant à l'emploi exercé au moment de l'enquête ou lors du dernier emploi*

Classe	Indicateur moyen		% d'insatisfaites**	
	Si travaille au moment de l'enquête	Si ne travaille pas au moment de l'enquête	Si travaille au moment de l'enquête	Si ne travaille pas au moment de l'enquête
1	1,95	1,83	15%	15%
2	-	1,86	-	10%
3	-	1,79	-	12%
4	-	1,45	-	2%
5	1,71	-	0%	-
6	1,52	-	3%	-
Ensemble	1,78	1,78	9%	11%

* L'indicateur est basé sur la question suivante : "Si vous travaillez (ou si vous avez travaillé), le métier que vous exercez (ou que vous avez exercé) vous plaît-il (ou vous plaisait-il) ? Oui, beaucoup / Oui, assez / Oui, un peu / Non, pas trop / Non, pas du tout". Plus l'indicateur est faible, plus les femmes sont satisfaites.

** Part de celles qui déclarent que leur métier ne leur plaît pas trop ou pas du tout (ou ne leur plaisait pas trop ou pas du tout).

Guide de lecture : Les femmes de la classe 4 n'exerçant plus d'activité professionnelle au moment de l'enquête présentent le taux de satisfaction vis-à-vis de leur dernier emploi le plus favorable de toutes les classes observées : l'indicateur moyen de satisfaction est de 1,45 contre 1,78 en moyenne, et le pourcentage de femmes "pas trop" ou "pas du tout" satisfaites de leur dernier emploi est seulement de 2%.

4. Indicateurs financiers

T A32

Niveau de vie du ménage, indicateur de niveau de vie subjectif, revenu du conjoint et salaire de réserve

Classe	Niveau de vie du ménage (en Flux/mois)	Indicateur subjectif de niveau de vie*	Revenu du conjoint (en Flux/mois)**	Salaires de réserve (en Flux/mois)***
1. Trav tout le temps	94 082	3,95	102 877	-
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	78 658	4,43	111 091	62 231
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	89 855	4,43	120 465	56 972
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	78 412	4,12	129 453	-
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	76 207	4,21	95 139	-
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	80 911	4,00	-	-
Ensemble	85 901	4,22	113 241	58 875

* L'indicateur est basé sur la question suivante : "Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, direz-vous qu'elles vous permettent de vivre très difficilement / difficilement / plutôt difficilement / plutôt facilement / facilement / très facilement ?" Plus l'indicateur est faible, plus le niveau de vie subjectif est faible.

** S'il existe un conjoint.

*** Salaire de réserve = montant du salaire minimum à partir duquel les femmes accepteraient un emploi. Sont concernées par cet indicateur les femmes qui n'ont pas d'emploi même si elles n'en cherchent pas (sauf les femmes qui n'en cherchent pas car elles sont à la retraite, se considèrent trop âgées ou sont en maladie ou en incapacité), ainsi que celles qui ont un emploi et qui en cherchent un autre. Un certain nombre de femmes ne fournit aucun montant à cette question soit parce qu'elles ne savent pas quoi répondre, soit parce qu'elles ne veulent absolument plus travailler.

Guide de lecture : Alors que le niveau de vie du ménage des femmes de la classe 1 est le plus élevé de tous (94 082 Flux/mois) (en grande partie, parce qu'il s'agit de ménages biactifs), leur indicateur subjectif de niveau de vie est le moins favorable de toutes les classes (seulement 3,95 contre 4,22 dans l'ensemble des classes), peut-être parce que le revenu du conjoint n'est pas l'un des plus élevés (102 877 Flux/mois contre 113 241 Flux/mois en moyenne dans l'ensemble des classes).

T A33

Existence d'un emprunt et montant*

Classe	% ayant un emprunt	Montant du remboursement de l'emprunt (en Flux/mois)
1	56%	29 433
2	45%	27 644
3	67%	27 800
4	71%	26 514
5	74%	21 494
6	70%	33 614
Ensemble	59%	27 851

* Les emprunts suivants ont été pris en compte : emprunt pour l'acquisition d'un logement principal, emprunt pour un investissement professionnel, pour des travaux dans le logement, pour acquérir ou rénover un logement autre que le logement principal, pour acquérir un terrain à bâtir en vue de construire le futur logement principal, et d'autres emprunts non professionnels (pour l'achat de meubles, d'électroménager, d'une voiture, d'une moto, pour des vacances, pour un coup dur, pour une circonstance exceptionnelle, pour les études, pour rembourser d'autres emprunts, ...).

Guide de lecture : 74% des femmes de la classe 5 vivent dans des ménages ayant un emprunt à rembourser mais le montant moyen remboursé est le plus faible de tous : 21 494 Flux/mois.

T A34

Appréciation quant au rôle principal de l'activité professionnelle féminine

"A votre avis, quand une femme qui vit en couple a une activité professionnelle, c'est d'abord :"

Classe	... pour l'aisance financière	...pour l'indépendance financière	...pour l'épanouissement personnel	Ensemble
1	52,1	23,0	24,9	100,0
2	46,2	27,4	26,2	100,0
3	47,6	27,3	25,2	100,0
4	48,1	25,9	25,9	100,0
5	54,5	25,5	20,0	100,0
6	45,7	31,4	22,9	100,0
Ensemble	49,2	25,9	24,8	100,0

Guide de lecture : 54,5% des femmes de la classe 5 pensent que, lorsqu'une femme qui vit en couple a une activité professionnelle, c'est d'abord pour l'aisance financière du ménage, 25,5% pensent que c'est d'abord pour être indépendante financièrement et 20% pensent que c'est d'abord pour se réaliser et s'épanouir à titre personnel.

5. Indicateur du passé

T A35

Pourcentage de femmes dont la mère travaillait au moment de la fin de leur scolarité

Classe	% dont la mère travaillait
1. Trav tout le temps	34%
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	13%
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	17%
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	18%
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	18%
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	23%
Ensemble	22%

Guide de lecture : Seulement 13% des femmes de la classe 2 avaient une mère qui travaillait au moment où elles ont quitté le système scolaire.

6. Indicateurs subjectifs de la perception du travail féminin

Sur une échelle allant de 1 à 4, les femmes ont pu exprimer leur adhésion à certaines propositions (tout à fait d'accord / plutôt d'accord / plutôt pas d'accord / pas du tout d'accord). Un score proche de 1 signifie que les femmes sont, en moyenne, tout à fait d'accord avec l'idée proposée, un score proche de 4, qu'elles ne sont pas du tout d'accord avec cette idée.

T A36

Indicateurs subjectifs quant à l'importance de la présence des mères auprès de leurs enfants

Classe	Pour la scolarité des enfants, il est important que la maman reste à la maison	Si la femme travaille, l'épanouissement des enfants est moins bon
1. Trav tout le temps	1,69	2,23
2. Trav de 2 à 6 ans et interruption	1,31	1,87
3. Trav de 7 à 13 ans et interruption	1,35	2,10
4. Trav de 14 à 25 ans et interruption	1,47	2,05
5. Trav, interruption, reprise (+- 15 ans d'act)	1,41	2,26
6. Trav, interruption, reprise (>= 20 ans d'act)	2,06	2,43
Ensemble	1,50	2,11

Guide de lecture : Les femmes appartenant à la classe 2 sont les plus favorables à l'idée que, pour la scolarité des enfants, il est important que la maman reste à la maison pour s'en occuper (indicateur le plus faible : 1,31) ; elles sont également les plus enclines à penser que, si la femme travaille, l'épanouissement des enfants est moins bon (indicateur le plus faible : 1,87).

T A37
Indicateurs subjectifs quant à la conciliation de l'activité professionnelle et des enfants

Classe	Travail et enfants est une situation très difficile à vivre	S'occuper d'enfants est un obstacle à l'activité professionnelle féminine	Si ressources suffisantes, ne sert à rien que la femme travaille
1	1,55	2,14	2,19
2	1,38	1,60	1,87
3	1,42	1,81	1,84
4	1,28	2,03	2,12
5	1,38	2,00	1,79
6	1,27	1,86	2,12
Ensemble	1,43	1,90	1,99

Guide de lecture : Les femmes de la classe 1 sont, tout en adhérant à ces idées, les plus éloignées de l'idée que, lorsqu'une femme a de jeunes enfants, exercer une activité professionnelle est une situation très difficile à vivre (indicateur le plus élevé de 1,55) ; elles sont également les plus éloignées de l'idée que, pour une femme qui vit en couple, le fait de vouloir s'occuper de ses enfants est un obstacle à l'exercice d'une activité professionnelle et que, si un ménage dispose de ressources suffisantes, il ne sert à rien que la femme exerce une activité professionnelle.

T A38
Indicateurs subjectifs quant à l'opinion du mari et à la vie de couple

Classe	Si femme décide de travailler et que mari pas d'accord, femme doit suivre l'avis du mari	Si femme travaille l'unité du couple est moins bonne	Femme à la maison a un sentiment de dépendance vis-à-vis de son mari
1	3,33	2,69	2,18
2	3,27	2,38	2,26
3	3,35	2,71	2,26
4	3,16	2,34	2,15
5	3,28	2,83	2,22
6	3,49	2,74	1,87
Ensemble	3,31	2,60	2,20

Guide de lecture : Les femmes de la classe 4 sont les moins réfractaires à l'idée que, si une femme décide de travailler alors que son mari s'y oppose, elle doit suivre l'avis de son mari (indicateur le plus faible : 3,16) ; de même, elles sont les moins réfractaires à l'idée que, lorsqu'une femme travaille, l'unité du couple est moins bonne (indicateur le plus faible : 2,34).

T A39
Indicateurs subjectifs quant à l'opinion sur le travail ménager

Classe	Travail à la maison est plutôt de la compétence de la femme	Travail ménager est, pour une femme, une activité intéressante
1	2,51	2,54
2	2,20	2,23
3	2,45	2,50
4	2,47	2,25
5	2,63	2,26
6	3,15	2,59
Ensemble	2,46	2,41

Guide de lecture : Les femmes les plus proches des idées traditionnelles concernant le travail ménager sont celles appartenant à la classe 2 : elles ont les indicateurs les plus faibles (2,20 et 2,23) concernant, d'une part, l'idée que le travail à la maison est plutôt de la compétence de la femme et, d'autre part, que le travail ménager est, pour une femme, une activité intéressante.

T A40
Indicateurs subjectifs quant au regard d'autrui

Classe	Femmes sont sensibles au regard d'autrui	Femme à la maison a un sentiment d'infériorité par rapport à une femme qui a une profession	Femme à la maison ne se sent pas suffisamment reconnue socialement
1	2,17	2,46	2,53
2	2,39	2,67	2,39
3	2,17	2,75	2,37
4	2,29	2,54	2,37
5	2,36	2,64	2,66
6	1,97	2,45	1,89
Ensemble	2,24	2,60	2,42

Guide de lecture : Les femmes de la classe 6 sont les plus enclines à penser que les femmes sont sensibles à l'opinion et au regard des autres, qu'une femme qui reste à la maison pour s'occuper de ses enfants a un sentiment d'infériorité par rapport à une femme qui a une profession, et qu'une femme qui reste à la maison ne se sent pas reconnue socialement (les indicateurs sont les plus faibles, ils sont respectivement de 1,97, 2,45 et 1,89).

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

BEDUWE C., DAUTY F., ESPINASSE J.M. *Trajectoire type d'insertion professionnelle*. LIRHE, 1995, Note n°190 (95-11), 25 p.

BEDUWE C. *Trajectoire-type : une méthode pour l'étude des mobilités professionnelles*, 14 p. In : DEGENNE A., Y. GRELET, J.F. VERGNIES, WERQUIN P. Documents Séminaires CEREQ n°156. Construction et usage des catégories d'analyse. Marseille, 17-18 mai 2001.

BEDUWE C., GIRET J.F. *Le travail en cours d'études a-t-il un effet sur l'insertion professionnelle ?* Document de travail du CEREQ/LIHRE, 2000.

BEDUWE C. *L'emploi non qualifié dans les trajectoires professionnelles de jeunes débutants*, pp 189-202. In : DEGENNE A., J.F. GIRET, Y. GRELET, WERQUIN P. Documents Séminaires CEREQ n°171. Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail. Caen, 21, 22 et 23 mai 2003, 553 p.

ESPINASSE J.M. *Enquêtes de cheminement, chronogrammes et classification automatique*, pp 193-217. In : OURTAU M., WERQUIN P. Documents Séminaires CEREQ n°99. L'analyse longitudinale du marché du travail. Toulouse, 7-8 mars 1994, 437 p.

ESPINASSE J.M., GIRET J.F. *Chronogramme et trajectoires. Un premier bilan*. LIRHE, 1996, Note LIRHE, 18 p.

ESPINASSE J.M., GIRET J.F. *Trajectoires d'insertion et modélisation des parcours. Quelques remarques*. LIRHE, 1996, Note n°203 (96-3), 25 p.

ESPINASSE J.M., GIRET J.F. *La "trajectoire-type" : un méta-indicateur de l'insertion professionnelle des jeunes*. LIRHE, 1997, Note n°233 (97-2), 28 p.

GRELET Y. *Des typologies de parcours : Méthodes et usages*. Document de travail du CEREQ, 2003. 47 p.

Liste des publications du panel socio-économique des ménages
"Liewen zu Lëtzebuerg"

DICKES P., HAUSMAN, P. KERGER A. *Méthodologie générale et répertoire des variables - Année d'enquête : 1985 (Première vague)*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°1, 237p.

COURTOIS F., HAUSMAN P. *L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°2, 46p.

HAUSMAN P. *Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg - Année 1985-1987. Série "Niveau de vie" 1*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°3, 383p.

HAUSMAN P. *Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985 : principaux résultats en 1985. Série "Niveau de vie" 2*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°4, 49p.

DICKES P. *Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective : théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985*. CEPS/INSTEAD, 1987, coll : Cahier PSELL n°5, 59p.

DICKES P. *Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985 (première vague)*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°6, 54p.

DICKES P., TOURNOIS J. *Pratique de l'échelonnement multidimensionnel*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°7, 197p.

DICKES P. *Pauvreté et conditions d'existence : théories, modèles et mesures*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°8, 127p.

TOURNOIS J. *Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°9, 74p.

TOURNOIS J. *Documentation transversale des variables 1985 : première vague*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°10, 398p.

WAGNER A. *Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°11, 157p.

KERGER A., DE WEVER R. *Description statistique des variables du questionnaire -1986- (deuxième vague)*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°12, 237p.

RAY J-C., JEANDIDIER B., CARVOYEUR S. *Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg- Lorraine. Annexes*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 13, 434p.

HAUSMAN P. *Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°14, 75p.

DICKES P. *Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté*. CEPS/INSTEAD, 1988, coll : Cahier PSELL n°15, 47p.

KERGER A. *La collecte des données en 1986 - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrage*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°16, 95p.

SCHMAUS G. *Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels. (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten)*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°17, 36p. (version anglaise: 17a).

GAILLY B. *MNDr, partition évaluée selon la méthode de Roubens et Libert*. CEPS/INSTEAD, 1989, coll : Cahier PSELL n°18, 30p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°19, 51p.

- AUBRUN A., HAUSMAN P. *Les modes de garde des jeunes enfants*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 20, 97p.
- HAUSMAN P. *Les indicateurs sociaux de pauvreté : Tableaux de base et documentation*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°21, 144p.
- HAUSMAN P., SCHABER G. *Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg : leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 22, 64p.
- HAUSMAN P., GAILLY B. *Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références : 1985, 1986 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 23, 48p.
- DE WEVER R. *La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°24, 27p.
- GAILLY B., HAUSMAN P. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°25, 161p.
- GAILLY B., HAUSMAN P. *Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes : 1985/1986/1987*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°26, 16p.
- HAUSMAN P. *Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°27, 24p.
- WESTER J-J., avec la collaboration de AUBRUN A. *"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°28, 27p.
- KERGER A. *Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrement*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°29.
- KERGER A. *La production des données : Vague 1988-1990*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n° 30, 60p.
- DE WEVER R., KERGER A. *Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n°31, 247p.
- HAUSMAN P., AUBRUN A., KERGER A. *Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses. Série "Niveau de vie " 3*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 34, 91p.
- SCHMAUS G. *Situation der Arbeitslosen in Luxemburg*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 35, 93p.
- WAGNER A. *La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL 36.
- DELVAUX B. *La distribution des revenus entre ménages en 1986 - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 38, 61p.
- HAUSMAN P. *Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté*. CEPS/INSTEAD, 1990, coll : Cahier PSELL n°39, 45p.
- GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n°40, 210p.
- BROWN J-C., WAGNER A., avec la collaboration de HAUSMAN P., KERGER A., MENARD G. *Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale. Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi*. CEPS/INSTEAD, 1991, coll : Cahier PSELL n° 42,70p.
- WAGNER A. *La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n° 43, 64p.
- GAILLY B., HAUSMAN P. *L'endettement des ménages au Luxembourg 1985-1989. Série "Mode de vie"-I*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°45, 36p.

HAUSMAN P., avec la collaboration de LANGERS J. (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Démographie-Famille I*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°46, 54p.

HAUSMAN P., VECERNIK J. avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Revenus-Conditions de vie II*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°47, 63p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°48, 241p.

GAILLY B., HAUSMAN P. *Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement. Série "Mode de vie" - 2*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°49, 29p.

HAUSMAN P. *Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne. Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale" (Commission C.E., DG V)*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°50, 44p.

HAUSMAN P. *Situation démographique de l'Europe des Douze - EUR12*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°51, 53p.

HAUSMAN P. *Les phénomènes associés au vieillissement de la population*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°52, 40p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°53, 274p.

GAILLY B. avec la collaboration de LAVALLEE P. (Statistics-Canada) *Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°54, 49p. (Version anglaise disponible).

GAILLY B. *Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1991. Tome II*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°55, 55p.

HAUSMAN P. *Evolution générale du revenu des ménages : 1978-1990. Série "Niveau de vie" 4*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°56, 122p.

GAILLY B. *1985-1990. Endettement et risques de surendettement. Série "Mode de vie" - 3*. CEPS/INSTEAD 1994, coll : Cahier PSELL n°57, 41p.

SCHABER G., BOUSCH P. *L'intégration sociale des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1993, coll : Cahier PSELL n°58, 44p.

GAILLY B., LAVALLEE P. *Insérer un échantillon complémentaire dans un panel longitudinal de ménages et d'individus : simulations. (2e partie)*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°59, 41p.

GAILLY B. *Revenus et endettement. Série "Mode de vie" - 4*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°60, 32p.

JEANDIDIER B., POUSSING N. *Mesure de l'efficacité des transferts sociaux selon une approche en termes de sécurisation du niveau de vie des ménages : une analyse statique puis dynamique, appliquée au cas du Luxembourg et de la Lorraine*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°61, 58p.

AUBRUN A. *Budget temps des femmes : l'opinion des femmes*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°62, 42p.

GAILLY B. *Dispositif des pondérations des individus et des ménages de 1985 à 1992*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°63, 41p.

GAILLY B. *1985-1991. L'endettement au Luxembourg. Diffusion et concentration. Série "Mode de vie" - 5*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°64, 20p.

RIEBSCHLÄGER M. *La variance des estimateurs d'un panel ménage. La méthode des groupes aléatoires appliquée au panel luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°65, 12p.

HAUSMAN P. *Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°66, 54p. (Version anglaise disponible).

SCHABER G., BOUSCH P. *Les politiques économiques et sociales et les personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes)*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°67, 103p.

SCHABER G., BOUSCH P. *La mise en oeuvre des politiques sociales et économiques en faveur des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes et l'Observatoire Européen portant sur le vieillissement démographique et les personnes âgées)*. CEPS/INSTEAD, 1992, coll : Cahier PSELL n°68, 29p.

LEJEALLE B. *Actives, mais à quel prix ?* CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°69, 33p.

LEJEALLE B. *Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes. Etude comparative de la structure des ménages et de l'activité féminine au Luxembourg et dans six autres pays européens -(Suède, Pays-Bas, Belgique, Allemagne de l'Ouest, Danemark et Grande-Bretagne)*. CEPS/INSTEAD, 1994, coll : Cahier PSELL n°70, 21p.

GAILLY B. *Les conditions de travail des personnes actives*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°71, 13p.

LEJEALLE B. *Etre au chômage au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°72, 20p.

AUBRUN A. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : 4. Place et rôle de la femme dans la société*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°73, 50p.

HAUSMAN P. en collaboration avec VECERNIK J. et le Ministère de la Famille et de la Solidarité. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : 3. Revenus-Conditions de vie*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°74, 57p.

GAILLY B. *1985-1992. L'endettement au Luxembourg. Série "Mode de vie" - 6*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°75, 27p.

PELS M. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 5. Encadrement institutionnel de la femme luxembourgeoise : Conditions juridiques - Politiques visant la famille - Mesures relatives à la formation et à l'emploi - Services d'aide*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°76, 65p.

HAUSMAN P. *Le revenu des ménages. Evolution de 1985 à 1992. Série "Niveau de vie " 5*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°77, 61p.

LEJEALLE B. *Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever seule son enfant au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°78, 33p.

HAUSMAN P. *L'évolution du niveau de vie des personnes au Grand-Duché de Luxembourg entre 1985 et 1992. Série "Niveau de vie " 6*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°79, 33p.

HAUSMAN P. *Le suivi des diplômés du BAC technique E.C.G. : Promotions 1987 à 1994*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n°80, 69p.

KERGER A. en collaboration avec ARENDT N., FALCHERO L., MERTENS M. *Les demandeurs d'une admission en maison de soins. Les demandeurs d'une allocation de soins. Année 1994*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL N° 81, 64p. (publication à diffusion restreinte)

KERGER A. *Le maintien à domicile des personnes âgées - Analyse du fichier des clients de longue durée du Service d'Aides familiales/Aides seniors des régions nord, ouest et est*. CEPS/INSTEAD, 1995, coll : Cahier PSELL n° 82, 44p.

HAUSMAN P. *Les dépenses : Structure et poids dans le revenu des ménages. Série "Mode de vie" 7*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 83, 97p.

GAILLY B. *Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1993*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°84, 12p.

GAILLY B. *Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°85, 12p.

GAILLY B. *Procédure de pondération de l'étude relative aux employées privées*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°86, 16p.

GAILLY B. *Revenu du travail des jeunes en 1993. Equivalents à ceux de leurs aînés ?* Document PSELL n°87, CEPS/INSTEAD, 1996, 11p.

AUBRUN A., LEJEALLE B., HAUSMAN P. *Les employées de statut privé occupées au Luxembourg. Enquête réalisée pour la Chambre des Employés Privés 1995-1996*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 88, 158p. (diffusion interne).

GAILLY B. *Les mariés de l'an 1989. Pondération de la cohorte de 1991 à 1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°89,19p.

HAUSMAN P. *Le mode de vie des jeunes adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental. Série Mode de vie n° 8*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL N°90, 27p.

WAGNER A., SCHABER G. *Les mesures dans le domaine de l'emploi en faveur des groupes de personnes particulièrement désavantagées sur le marché du travail. Rapport sur le séminaire de suivi sur les décisions du Conseil de l'Union Européenne dans le domaine de l'emploi (Sommet d'ESSEN 1994)*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 91, 15p.

ZANARDELLI M. avec la participation du STATEC. *Les comportements de consommation au Luxembourg. Impact des caractéristiques socio-économiques des ménages selon différents niveaux d'agrégation des dépenses. Paru dans les Cahiers Economiques du STATEC. (Enquête Budgets des Ménages).Mode de vie n° 9*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 92, 65p. (diffusion interne).

LEJEALLE B. avec la participation du STATEC. *Les femmes et le chômage en 1994. Enquête Forces et Travail 1994*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n° 93, 60p.

GAILLY B. *Fondements méthodologiques de l'échantillon du PSELL n°2*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°94, 20p.

BORSENBERGER M., PELS M. *La politique familiale au Luxembourg - évolution au cours des cinq dernières années*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°95, 95p.

HAUSMAN P., LEJEALLE B. *Entre famille et activité professionnelle. Mode d'organisation des employées privées*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°96, 57p.

GAILLY B. *L'évolution de l'habitat au Luxembourg. 1985-1994. Série "Mode de vie " n°10*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°97, 42p.

KERGER A. *La mesure de la dépendance. Potentialités et limites du CTMSP pour son application au Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'expérience-pilote réalisée au cours des mois de mai et juin 1996*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°98, 50p.

ZANARDELLI M. *Les comportements de consommation au Luxembourg. Une typologie des ménages. Série "Mode de vie " n°11*. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°99, 28p.

Recueil d'études sociales 1996. CEPS/INSTEAD, 1996, coll : Cahier PSELL n°100, 300p.

GAILLY B. *Compenser l'absence de nouveaux immigrants dans le PSELL.1 ?* Document PSELL n°101, 42p.

GAILLY B. *Représentativité et pondération des échantillons du PSELL2. 1994-1995*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°102, CEPS/INSTEAD, 1997, 42p.

GAILLY B. *Propriétaire ou locataire : quelles habitations ? 1985-1994*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°103, 45p.

LEJEALLE B. *Femmes au foyer*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°104, 54p.

GAILLY B. *L'endettement des ménages au Luxembourg en 1994. Série "Mode de vie n°13"*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°105, 39p.

GAILLY B. *Habiter au Luxembourg. Les travaux dans l'habitation. 1985-1994. Série "Mode de vie n°14"*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°106, 41p.

LEJEALLE B. en collaboration avec le SCRIPT/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. *Bacheliers, bachelères de la filière ECG*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°107, 41p.

AUBRUN A. *Les Luxembourgeois se sentent-ils en bonne santé et que font-ils pour la préserver ?* CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°108, 41p.

LEJEALLE B. *L'emploi du temps des femmes : un partage entre famille, ménage et activité professionnelle*. CEPS/INSTEAD, 1997, coll : Cahier PSELL n°109, 77p.

GAILLY B. *Représentativité et pondération des échantillons du PSELL 2. 1994-1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°110, 44p.

GAILLY B. *L'endettement des ménages au Luxembourg en 1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°111, 40p.

KLEIN C. *Eléments d'analyse économique des choix éducatifs au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°112, 40p.

HAUSMAN P., LANGERS J., LEJEALLE B. *La discrimination salariale entre hommes et femmes employés privés*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°113, 68p. (diffusion interne)

AUBRUN A. *Les perspectives familiales : les femmes peuvent-elles choisir librement entre leur vie familiale et leur vie professionnelle ? Envisagent-elles de concilier les deux ? Comment ?* CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°114, 49p.

BERGER F., HAUSMAN P. *Revenu disponible et niveau de vie des ménages en 1996 et quelques aspects d'évolution : 1985-1996*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°115. (pas disponible).

BERGER F. *Habiter ou ne plus habiter chez ses parents*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°116. (pas disponible).

GAILLY B. *Représentativité et pondérations des échantillons du Psell 2. 1994-1997*. CEPS/INSTEAD, 1998, coll : Cahier PSELL n°117, 48p.

LEJEALLE B. *Entre activité professionnelle, activité familiale : les choix des femmes luxembourgeoises*. CEPS/INSTEAD, 1999, coll : Cahier PSELL n°118, 148p.

LEJEALLE B. *Les femmes du secteur des banques et des assurances*. CEPS/INSTEAD, 1999, coll : Cahier PSELL n°119, 62p.

BORSENBERGER M., LEJEALLE B. *La garde des enfants au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°120, 44p.

JEANDIDIER B. en collaboration avec HAUSMAN P., VLEMINCKX K., DE WEVER R., ZANARDELLI M. *Dans quelle mesure les transferts de politique familiale et sociale réduisent-ils la fréquence et l'intensité de la pauvreté des enfants. Une comparaison France – Luxembourg – Etats-Unis*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°121, 44p.

BORSENBERGER M., BOUSCH P. *Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport détaillé*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°122, 136p.

BORSENBERGER M., BOUSCH P. *Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport de synthèse et tableau de bord*. CEPS/INSTEAD, 2000, coll : Cahier PSELL n°123, 50p.

LEJEALLE B. *Les différences salariales en 1995*. CEPS/INSTEAD, 2001, coll : Cahier PSELL n°124, 103p.

ZANARDELLI M., REINSTADLER A. *Passé professionnel et durée de chômage en Europe. Mise en lumière des effets de structure et d'hétérogénéité*. CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°125a, 82p.

ZANARDELLI M., HAUSMAN P., RAY J-C., REINSTADLER A., *Passé professionnel et durée de chômage en Europe. Mise en lumière des effets de structure et d'hétérogénéité : Annexes*. CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°125b, 219p.

BROSIUS J. *A la recherche des déterminants de la durée du chômage au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2001, coll : Cahier PSELL n°126, 64p.

KUEPIE M. *Evolution des configurations familiales des ménages au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°127, 68p.

LEJEALLE B. *Formation initiale, formation professionnelle et profession*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°129, 56p.

KLEIN C. *Rendement moyen de l'éducation et l'effet des interruptions involontaires des carrières professionnelles sur le rendement de l'éducation*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°131, 33p.

RAY J-C. (Université Nancy 2 et CNRS) *Les gains d'activité des jeunes adultes européens sont-ils liés à la générosité des transferts sociaux ? Une analyse au moyen de modèles multiniveaux*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°132, 98p.

RAY J-C. (Université Nancy 2 et CNRS) *Application de modèles multiniveaux à la mesure du lien entre la générosité des transferts sociaux et les gains d'activité des jeunes adultes européens*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°133, 58p.

REINSTADLER A., BORSENBERGER M., CANTILLON B. (UFSIA, Université de Anvers), HAUSMAN P., JEANDIDIER B. (ADEPS, Université Nancy 2), PASSOT L. (UFSIA, Université de Anvers), RAY J-C. (ADEPS, Université Nancy 2). *Analyse comparative des effets de la politique familiale dans certains pays francophones*. CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°134, 110p.

REINSTADLER A., JEANDIDIER B. *Pauvreté des enfants dans l'Union Européenne et transferts sociaux : quels liens entre générosité, ciblage, efficacité, efficience et équité ?*, CEPS/INSTEAD, 2002, coll : Cahier PSELL n°135, 22p.

BORSENBERGER M. *Les solidarités des 45-64 ans avec leurs parents âgés*. CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°136, 75p.

KUEPIE M. *Le passage à l'âge adulte au Luxembourg : de la fin des études à la fondation de la famille*. CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°137, 39p.

REINSTADLER A., JEANDIDIER B., RAY J-C., KOP J-L. *Les enfants pauvres au Luxembourg et en Europe. Comment se positionne le Luxembourg, comparativement aux autres pays de l'Europe, du point de vue de la pauvreté des enfants ?* CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°138, 81p.

C. KLEIN. *La valorisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 2003, coll : Cahier PSELL n°139, 67p.

C. KLEIN. *Estimation du rendement du capital humain en Lorraine et au Luxembourg à partir de données de panels*. CEPS/INSTEAD, 2004, coll : Cahier PSELL n°140, 41p.

F. BERGER, C. BOURREAU-DUBOIS, B. JEANDIDIER. *Dynamique de pauvreté, événements matrimoniaux et événements d'emploi en Europe : y a-t-il une différence entre les hommes et les femmes ?* CEPS/INSTEAD, 2004, coll : Cahier PSELL n°141.

F. BERGER, B. JEANDIDIER. *Accompagner une réforme fiscale : avec une prime pour l'emploi ou avec une hausse des allocations familiales ?* CEPS/INSTEAD, 2005, coll : Cahier PSELL n°142.

J. BROSIUS. *Analyse théorique des écarts de taux de salaire entre salariés résidents et transfrontaliers au Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, 2005, coll : Cahier PSELL n°143.

(Septembre 2005)

